

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 10 au 16 décembre 2010 - N° 6342 - 59^{ème} année

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE CROSS AU PORTUGAL

Forza, Mourad



TERROIR

Zoom sur la Biscuiterie Agostini et ses madeleines nustrale



EVÉNEMENT

Le week end gourmand d'Ortale d'Alisgiani a mis la châtaigne à l'honneur



POLITIQUE

Réactivation de la conférence de coordination des collectivités territoriales

Biscuiterie Agostini

Le goût du travail bien fait

Finesse, élégance, charme... Autant de termes qui la caractérisent. De dos, face ou profil. Avec sa robe brillante à souhait et un buste joliment bombé, elle en impose, rit aux éclats et révèle avoir du goût ! Depuis six mois, de Morosaglia à Corte, en passant par Ghisonaccia, Folelli, Bastia, Pietranera et même Marseille, la petite protégée de Charles Agostini a de la suite dans les idées. Sans pour autant être chocolat et casse-noisettes ni se presser le citron, cette authentique beauté compte déjà de nombreux fans. De quoi rendre jalouses toutes les autres vedettes insulaires, recevoir une châtaigne et «frapper» un grand coup. Explications.

C'est au cœur du village le plus paoliste de l'univers que la **Biscuiterie Agostini** prend racine. Si cette entreprise artisanale créée en juin 2010 sort des sentiers battus, elle n'oublie cependant pas de vivre au plus près des réalités de son environnement. Du local à l'universel. Avec un esprit résolument identitaire privilégiant le savoir-faire et l'authenticité. Passionné de culture corse, **Charles** est à l'origine du concept. Il a choisi d'articuler l'activité de sa biscuiterie autour de la fabrication et la commercialisation de madeleines nustrale. Une grande première dans le monde agroalimentaire. Puisque la piste n'avait jamais été explorée auparavant. Le marché offrait donc un créneau à pourvoir et le jeune **Alisgianincu** s'y est positionné, animé par le goût du travail bien fait. Désireux d'ho-



Charles Agostini



Lors d'une séance de présentation et dégustation des madeleines nustrale de la Biscuiterie Agostini organisée le week-end dernier au Supermarché Casino de Corte, en compagnie de Jean-Marc Masini, directeur de magasin, et de son collègue Gilles Cappellaro

norer les notions de qualité et d'originalité, **Charles** agrmente ses gâteaux de trois saveurs : «**Chocolat-Noisette de Cervione**», «**Châtaigne**» (Farine AOC) et «**Citron**». Chaque madeleine étant élaborée minutieusement à base d'ingrédients 100% naturels. Récemment, les chalands du **Supermarché Casino** de la cité universitaire ont pu s'en assurer, lors d'une séance de présentation et dégustation du produit organisée grâce au soutien de **Jean-Marc Masini**, directeur de magasin, et de son collègue **Gilles Cappellaro**, qui distribuent notamment les réalisations de la **Biscuiterie Agostini**. Dotées d'un conditionnement sous vide avec absorbeur d'oxygène importé de la Capitale et estampillées de magnifiques étiquettes conçues par l'**Impprimerie Bastiaise**, les madeleines nustrale n'ont décidément pas fini de faire parler d'elles. Plusieurs points de vente répartis entre **Corte**, **Ghisonaccia**, **Folelli**, **Bastia**, **Pietranera** et même **Marseille** les ont déjà intégrées à leur rayon «**Biscuits**», au côté des prestigieuses marques «**LU**» ou «**Belin**». Sachant que **Charles** prévoit également de développer la confection et la diffusion commerciale de «**frappe traditionnelle**». Avis aux amateurs...

BISCUITERIE AGOSTINI

Lieu-dit Fontana - Morosaglia
Contact : 06.77.80.97.64.

Entre nous

Par Pierre Bartoli

Nos Deuils

Notre confrère et ami, André Carcopino, ancien journaliste, à Nice-Matin-Corse, s'est éteint.

André a beaucoup œuvré dans le domaine du sport, en particulier où la pertinence de ses comptes rendus était appréciée du plus grand nombre.

Ancien de l'Union des Jeunes pour le Progrès, André a toujours été fidèle en amitié, cohérent dans ses convictions, ouvert aux idées comme aux autres, en général. Il s'en est allé avec discrétion, dans le silence.

A sa famille, avec tous ses amis, L'Informateur Corse Nouvelle et l'Athlétic Jeunes Bastia, renouvelle l'expression de ses condoléances attristées.

Pierre BARTOLI

Sarrola-Carcopino

Mlle Paulette Carcopino ;

M. et Mme Paul-Antoine Carcopino ;

Mlle Marie-Angèle Carcopino ;

M ; Sylvain Carcopino ;

Les familles Paoletti, Burelli, Donadio, Scarbonchi, Sarrola de Vico.

Ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur André Carcopino

Survenu à Ajaccio le mercredi 8 décembre 2010.

La levée du corps a eu lieu le jeudi 9 décembre 2010, à 15h30, au funérarium la Rocate

La cérémonie religieuse a été célébrée à 16 heures, en l'église de Sarrola-Carcopino.

L'inhumation a suivi au cimetière familial de Sarrola-Carcopino.

PF Casanova

04 95 21 69 14

● **Benoît XVI, dans l'ouvrage «Lumière du Monde»**, interview réalisé par Peter Seewald, se livre, avec l'intelligence et la perspicacité qui le caractérise tout en laissant aussi parler son cœur d'homme de science et de réflexion, jamais coupé des réalités d'un quotidien humain, perçu sous l'angle de la Foi en Dieu, en Jésus-Christ, en l'Eglise et en l'Homme.

L'homme, le Pasteur et le Pontife ne font qu'un pour servir et «montrer Dieu aux hommes».

Au fil des pages, le lecteur découvre un pape soucieux de répondre aux questions de société, avec une simplicité et un réalisme qui captive le lecteur, l'apaise et l'interpelle à la fois.

Benoît XVI, avec pudeur mais sans retenue-convenue, délivre une analyse sans concession, sur la société d'aujourd'hui, sur les responsabilités de l'Eglise qu'il dirige et anime, confrontée aux problèmes du temps.

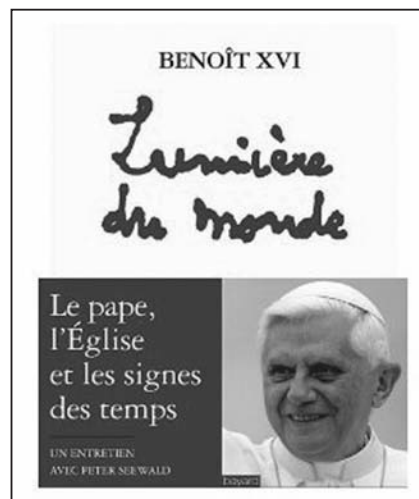
Benoît XVI n'élude aucune question, aucun problème. Il se situe toujours dans le souci de ne jamais concéder à la tentation «de plaire», et de dire ce que lui dicte sa foi face «aux mystères de la création», «de l'existence humaine», tout en proclamant avec simplicité et grande force, «la vérité sur notre espérance, au-delà même de notre seule vie sur terre».

En ouvrant son cœur à tous, Benoît XVI adresse aux chrétiens et à tous les hommes, un message d'amour, de réconciliation et de paix !

Sur un plan matériel et pratique, cet ouvrage constitue la meilleure des réponses susceptible d'éteindre les polémiques stériles et fabriquées «de longues mains» par celles et ceux, en France en particulier, qui continuent à vouloir combattre les chrétiens et les «Cathos» «comme ils disent» !

L'Eglise véhicule tellement de valeurs et d'exigences morales que, l'air du temps voudrait les balayer au nom d'une société pour laquelle, seuls, le laxisme et la permissivité devraient régenter les rapports au cœur d'une société matérialiste, consumériste et déshumanisée, sous prétexte de laïcité et de liberté.

Benoît XVI témoigne avec «Lumière du Monde», de la présence de la Religion de l'Amour, au cœur de ce vingt et unième siècle.



DIRECTION - ADMINISTRATION :

Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38

REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90

E-mail : redaction@informateurcorse.com

1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX

www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92

E-mail : al@informateurcorse.com

Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :

Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1

E-mail : paul.laurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :

NTI.com/Associati di Stampa Corsa

22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1

Tél. 06 75 12 93 47

E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI

(Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314 | 88 773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION

Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA



L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

Point de rencontre, à Bastia

Ce samedi, à partir de 15h, **Pénélope Jossen**, présentera son nouvel album, paru à l'école des loisirs : «**une faim de panthère**», à la librairie **Point de rencontre, Dd Hyacinthe de Montera** (Tél : 04.95.31.23.10).

Auteure et illustratrice de grand talent, **Pénélope Jossen** animera aussi un atelier masques pour les plus jeunes avec un goûter à l'appui.

«Donna Fata», le dernier alb

Si chez nous Francine Massiani est une charmante ambassadrice de la Balagne, à l'extérieur de l'île elle est celle de la Corse, depuis sa participation très médiatisée à La Nouvelle Star, en 2006. Entièrement investie depuis dans un projet solo, la jeune chanteuse a pris son temps pour peaufiner ce premier album. Avec la maturation de «Donna Fata», la jeune chanteuse franchit une étape : elle apparaît plus posée, sans se départir de la simplicité pleine de fraîcheur qui est sa marque.

La brunette aux yeux pétillants a pris son temps pour ce rendez-vous avec son public. Elle attendait d'avoir acquis une certaine expérience, et peut-être d'être bien entourée. Autant par les auteurs («*Si j'étais dotée du talent d'écriture, ce sont les mots que j'aurais employés*») affirme-t-elle et les compositeurs, que par les excellents musiciens qui l'accompagnent sur cet album : «*Un ringraziu à i mo musicanti di prima trinca per u core ch'elli ci anu messu è l'amore ch'elli portanu à a musica*». Onze chansons axées sur l'amour dans un univers de poésie populaire «*sur laquelle on peut mettre des images*», et résolument moderne. Dans cet album, il est question de la plénitude de la relation amoureuse. Une femme y fait sa déclaration à un homme «*Iss'aria chì mi manca*» ; l'amour prend la parole pour dire les désirs et l'espoir des amants («*È seremu*», toute première chanson écrite pour l'album) ; «*Indiature*» chante l'engagement dans la relation amoureuse, et «*Donna*», l'amour véritable qui n'a pas besoin de mots pour se révéler à la jeune fille qui devient femme. Les amants y volent de tendres moments avec



la complicité de la lune («*Basgiu di luna*») et une lettre d'amour s'envole, portant ses secrets («*Una lettera*»). Mais «*Donna Fata*» parle d'autres amours. Celui, douloureux, d'une Pénélope des temps modernes qui vit l'absence d'un mari parti gagner sa vie - leur vie - très loin («*Luntananze*»), le miroir d'un passé malheureux dont on voudrait se défaire pour aborder une vie plus sereine («*Spechji*»), le quotidien où les plus grandes richesses sont à portée de main alors que nous rêvons d'évasion («*I mo viaghji*»)...

um de Francine Massiani



to fata», berceuse très moderne, célèbre la force du lien charnel dans l'amour entre une mère et son enfant, tandis que «*Rosula nera*» célèbre à travers Rosa Parks, héroïne américaine de la lutte contre le racisme, le courage et la capacité d'aimer au féminin.

>>>> Entretien avec Francine Massiani, Une chanteuse à la voix de velours qui n'a pas fini de nous surprendre

► **Dédé Sekli, Patrizia Gattaceca, Alain Franchi et bien sûr Cristofanu Filippi... Les plumes insulaires les plus talentueuses ont participé à «Donna Fata». Comment parvient-on à agréger tous ces talents dans un même album ?**

J'ai eu de la chance de rencontrer des auteurs comme Cristofanu Filippi et Patrizia Gattaceca pour l'écriture de mon disque. C'est le résultat de longues heures de discussions, d'échanges ; ça a été un vrai travail d'artisan que de le construire. Je leur faisais part des sujets dont j'avais envie de parler, ils m'écoutaient attentivement... J'ai eu des chansons sur mesure ; c'est pour cela que j'ai pris mon temps, dans le souci de construire quelque chose qui me ressemble. Ensuite, se sont ajoutées les mélodies de Dédé Sekli : c'est un artiste d'une grande sensibilité, c'est pour cela que j'ai fait appel à lui, il collait parfaitement à l'univers de «Donna fata», sans oublier bien sûr le texte d'Alain Franchi qui me parlait beaucoup..

► **Votre album est sorti dans les bacs le 22 novembre dernier : quels premiers retours avez-vous de la part du public ?**

Les premiers retours de mon disque sont les suivants: «un univers de douceur, c'est reposant, de la modernité associée à la langue corse...» Certaines personnes me parlent de titres bien précis, ainsi je peux discuter avec elles et leur donner quelques précisions sur mes chansons, ce n'est que du bonheur car pouvoir échanger avec elles et sentir que le disque leur plaît, c'est pour moi une réelle satisfaction et il me tarde d'aller défendre mon album sur scène.

► **Cet album est dédié aux frères Vincenti et contient onze titres en langue corse. Pourquoi ce choix ?**

Dans mes remerciements, je cite entre autres «i Fratelli Vincenti» en les remerciant de m'avoir donné cette passion pour la chanson. Mes parents, «fans» de la première heure, écoutaient en permanence leurs belles chansons : il y avait une telle émotion que c'était «palpable» ! Ensuite ils m'ont quelquefois emmenée avec eux les voir se produire au cabaret «Les trois guitares» à Corbara ; je n'étais qu'une enfant, mais cela me paraissait évident ... «Donna Fata» était déjà en route !

Je ne me suis pas posé la question de chanter ou non en langue corse ; ma préoccupation était d'exprimer, par la musique et au travers de mes interprétations, des choses que je ressens dans mon quotidien.

► **Peut-on parler d'album de la maturité ?**

J'espère que ce n'est pas l'album de la maturité car j'ai encore des milliers de choses à vivre, à apprendre et donc à exprimer dans mes chansons. On pourrait dire que «Donna Fata» est pour moi le cheminement des choses vécues, agréables ou douloureuses depuis mon enfance jusqu'à la jeune femme que je suis aujourd'hui.

► **Vous êtes issue du télé-crochet de M6 «La Nouvelle Star». Quel regard portez-vous aujourd'hui sur ce passage télé : a-t-il été un «booster» de carrière ou vous a-t-il au contraire desservi ?**

Je suis contente d'avoir participé au télé-crochet «Nouvelle Star» sur M6 : il m'a permis de pousser mes limites plus loin, d'apprendre, de rencontrer des professionnels, d'être jugée également par eux, ça a été constructif. J'ai ensuite pris le temps (cinq ans) de construire mon disque, de chercher une couleur, de m'installer dans un univers qui me ressemble. Aujourd'hui mon disque est dans les bacs et j'ouvre un autre chapitre...

► **Les 18 et 19 décembre vous allez présenter cet album au cinéma Fogata à Ile-Rousse. Une tournée est-elle prévue au cours de l'année 2011 ?**

Oui, nous avons prévu une tournée, nous commençons par Ile-Rousse au cinéma «Le Fogata» le 18 Décembre à 21h ainsi que le 19 Décembre à 17h.

Puis deux concerts sont d'ores et déjà programmés et nous sommes en train de caler les autres dates : le premier aura lieu le 28 Janvier au théâtre de Furiani ; le second, le 7 juillet au théâtre de Propriano... Ce sera un concert particulier pour moi car c'est à Propriano que tout a commencé : nous avons construit le spectacle grâce à la semaine de résidence que nous ont proposée Charles Zenni et toute l'équipe technique du théâtre de Propriano. Je les remercie infiniment car nous avons pu travailler dans de super-conditions!

Dominique Bucchini

« Du passé faisons table rase »



Dominique Bucchini, le président de l'Assemblée de Corse, répond aux questions de l'Informateur Corse Nouvelle quant à la récente réactivation de la conférence de coordination des collectivités territoriales

► **Dominique Bucchini, quel est votre sentiment quant à la réactivation de la conférence de coordination des collectivités territoriales de Corse ?**

Elle était salutaire et indispensable notamment par rapport au fait que l'on commence à vivre une réfaction des crédits d'État. Sachant que des restrictions financières sont également à prévoir sur le plan européen. Sans compter le gel de certaines dotations auquel les collectivités vont être confrontées. De fait, eu égard aux présentes difficultés, il était donc nécessaire, pour hiérarchiser et prioriser les actions des différentes collectivités territoriales de Corse, de se retrouver entre élus ayant des responsabilités importantes, afin de réfléchir à une méthode par l'intermédiaire de la création de sept groupes de travail qui s'emploieront à concrétiser de grands dossiers structurants pour notre île, tels que les infrastructures et les routes, le financement des réseaux d'eau et d'assainissement, la culture et le patrimoine, la jeunesse et les sports, l'aide aux communes, la coordination sociale à travers l'emploi, le logement, sans oublier la coordination sur les questions européennes et communautaires.

► **Concrètement, quels sont les enjeux de cette instance ?**

Il s'agit de prendre la mesure de ce dont dispose chaque collectivité à l'échelle de la Région, des Départements, des grandes Commu-

Créée par la loi du 22 janvier 2002 et installée le 3 octobre 2003, la conférence de coordination des collectivités territoriales de Corse a pour objectif notamment d'oeuvrer sur la structuration des aides à destination des communes et de leurs groupements, l'amélioration des concours et des aides en matière d'eau potable et d'assainissement ou encore les crédits européens dans le domaine du patrimoine et de la culture. De fait, via la nouvelle mandature, cette instance est aujourd'hui présidée par Paul Giacobbi, député de Haute-Corse et président du Conseil Exécutif. Cela faisait depuis 2005 qu'elle était en sommeil. Ainsi pour renverser la vapeur une réunion s'est-elle tenue le 6 décembre dernier à Corte, en présence de l'ensemble des élus insulaires ayant des responsabilités importantes. Parmi les participants à la tribune de la salle des Actes de l'Université, Dominique Bucchini, le président de l'Assemblée de Corse, qui se dit prêt à « relancer la machine »... Rencontre.

nautés d'Agglomération de Bastia et d'Ajaccio et des communes avec les associations des Maires de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, et ce, en lien direct avec les services de l'État représentés par le Préfet de Corse, le Préfet de Haute-Corse ou le secrétaire général aux affaires corses. L'objectif étant d'œuvrer tous ensemble, d'une manière tantôt différente, tantôt concomitante mais toujours plurielle et constructive, à la réalisation d'un certain nombre de projets majeurs qui concourent au développement territorial, en vue de favoriser l'activité des entreprises et réanimer ainsi la vie socioéconomique.

► **Comment peut-on expliquer l'absence de réunion depuis 2005 ?**

La réactivation de cette conférence de coordination, après plusieurs années de sommeil, est de bon augure car nous rentrons en période de vaches maigres et les collectivités ont plus que jamais besoin de mieux cadrer leurs investissements. Il est toutefois dommageable d'avoir mis autant de temps pour parvenir à fixer une réunion. La nouvelle mandature est l'occasion de « relancer la machine ». Loin des problèmes d'ego et des attitudes d'un autre temps qui ont sorti la Corse des rails de la modernité. Mais du passé faisons table rase et, cette fois, n'oublions pas de prendre le train qui nous ouvrira grand la voie du succès...



Réunie à Corte, le 6 décembre dernier, la conférence de coordination des collectivités territoriales de Corse est en ordre de marche après pas moins de cinq années de sommeil (De gauche à droite : les présidents des Conseils Généraux de Haute-Corse et Corse-du-Sud, le Préfet de Corse, le député de Haute-Corse et président du Conseil Exécutif, le président de l'Assemblée de Corse, le Préfet de Haute-Corse, le maire de Bastia et président de la Communauté d'Agglomération Bastiaise)

DE CI, DE LÀ / PAR

Air Corsica remercie ses meilleurs clients

Air Corsica lance son tout nouveau programme de reconnaissance avec la mise en place d'un dispositif attractif réservé à ses meilleurs clients.

► De quoi s'agit-il ?

Les passagers voyageant régulièrement sur les lignes **Air Corsica** au départ et à destination de la **Corse** sont invités à rejoindre l'espace «**jegagne1billet.com**» disponible en ligne 24h/24 afin de bénéficier d'un billet aller-retour gratuit* s'ils réunissent les conditions suivantes :

12 voyages aller retour ou 24 vols simples effectués sur une période de 12 mois consécutifs sur les lignes entre **Nice, Marseille et Lyon** et les quatre aéroports insulaires **Ajaccio, Bastia, Calvi et Figari** permettent de gagner un billet gratuit, quelque soit la provenance du titre de transport (**Air corsica.com**, agence de voyage, par téléphone ou un autre site internet...).

► Comment capitaliser les voyages AIR CORSICA ?

Pour s'inscrire sur le programme de reconnaissance. La toute première étape consiste à aller sur la page d'accueil du site et de s'inscrire en mentionnant des informations demandées. Les passagers recevront immédiatement par mail leur identifiant, qu'il faudra conserver précieusement.

✓ Gérer son propre Compte «Passager »



✓ Après chaque voyage, les données concernant le vol et le numéro de billet mentionnées sur le titre de transport (billet), le mémo voyages ou sur la carte d'embarquement doivent être inscrites sur le site **www.jegagne1billet.com**.

✓ Dès que le quota de billets est atteint, les passagers sont automatiquement avertis par email.

✓ A tout moment, Il est possible de consulter son compte dans la rubrique «mon compte»

✓ Pour bénéficier du billet gratuit offert *

Il suffit de contacter par téléphone l'assistance commerciale d'**AIR CORSICA** au **0825 35 35 35** (0,15€ TTC/mn) du lundi au samedi de 9h à 17h, afin de faire effectuer la réservation. Le bénéficiaire de la gratuité peut céder son billet à la personne de son choix.

* Taxes à la charge du passager ; dans la limite des places disponibles



CORTE : Cours de Yoga

Des cours de Yoga sont dispensés à la salle de danse, rue **Colonel Ferracci**. Ils se déroulent le samedi matin de 10 heures à 11 heures 15, le jeudi de 18 heures 45 à 20 heures et le lundi de 18 heures 30 à 19 heures 45. Par ailleurs, un stage sera proposé aux participants tous les 1^{er} week-ends du mois. Renseignements et inscriptions au **06 84 84 33 36** ou au **04 95 44 04 04**.

Et Formation aide à la personne

Une formation rémunérée intitulée «**Sensibilisation métiers aide à la personne**», est mise en place par **ID Formation** à compter du 20 janvier 2011. L'écrit des épreuves d'admissibilité se déroulera le 13 janvier et l'oral des épreuves d'admission le 17 janvier. Vous pouvez retirer et retourner vos dossiers d'inscription au centre de formation à l'adresse suivante : **5 Avenue Jean Nicoli, à Corte**, avant le 10 janvier. **Contact : 04 95 46 29 27**, courriel : corte@idf-corse.eu



MONTICELLO : Cours de jardinage

L'association pour la protection et la mise en valeur du site de **Saleccia** propose des cours de jardinage écologique qui seront principalement axés sur le potager. Une première session, d'octobre 2010 à mars 2011, permettra aux agriculteurs et jardiniers de réunir sur leur bout de terrain les conditions propices à la culture biologique. Une seconde session sera proposée d'avril à septembre 2011, ce qui permettra aux participants d'enrichir leurs connaissances et de mettre en application leur enseignement à travers les saisons. Les deux sessions sont évidemment indépendantes. La première partie de la formation comprend neuf cours de 2 heures 30 à raison de deux cours par mois en moyenne. Les cours sont en place depuis début novembre. Le tarif pour la session complète s'élève à 60 euros, plus l'adhésion à l'association au prix de 15 euros. Il est possible de suivre les cours de manière indépendante dans la limite des places disponibles au tarif de 15 euros par cours et de 10 euros pour les adhérents. **Renseignements : 06 80 91 75 87**.

SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO :

Bibliothèque fermée

La bibliothèque municipale de **Sainte Lucie de Porto-Vecchio** fermera ses portes pour les vacances de Noël du lundi 20 au samedi 25 décembre.



GROSSETO PRUGNA : Restos du cœur

Les **Restos du Cœur**, association fondée par **Coluche**, possèdent des bureaux distributeurs dans de nombreuses communes de **Corse**. Les dons de nourriture permettent des distributions dignes de ce nom. Le point d'accès multimédia de **Grosseto Prugna**, qui est situé place de l'église, collecte vos denrées alimentaires les 10 et 11 décembre. Merci de votre générosité. **Renseignements : 04 95 51 06 18**.

ALERIA : Cours de danse de salon

Marie-Thé et **Attilio** animent tous les vendredis des cours de danse de salon à la **Maison des Associations**, salle polyvalente. Les danses proposées sont le tango, le paso, la valse, le cha-cha, et le tango argentin. Rendez-vous à partir de 20 heures jusqu'à 21 heures 30. **Renseignements au 06 23 25 49 85 ou 04 95 33 62 89**.



MICRO-RÉGION BALAGNE :

Cours de langue au Greta de Haute-Corse

Le **Greta de Haute-Corse** vous propose des cours du soir débutants et de perfectionnement pour les langues anglaise, corse, italienne, et espagnole. Vous pouvez obtenir plus d'informations au **Greta de Balagne** au **04 95 60 23 10**.

GHISONI : Reprise du ski club

Les amateurs de glisse seront comblés avec la reprise du ski club. Encadrés par des moniteurs fédéraux, les participants auront le bénéfice de cours de différents niveaux, du simple débutant au skieur confirmé compétiteur. Les personnes qui désirent participer ou souhaitent faire partie du club sont priées de contacter **M. Pieri** au **06 22 07 52 48** pour retirer leur licence.



OLETTA : Marché de Noël

Dans le village d'**Oletta**, un **Marché de Noël** est organisé le 19 décembre de 10 heures à 18 heures 30 avec, cette année, de nouvelles animations sur la place du village et tout le long de la rue principale. Pour simplement partager un moment de convivialité, ou trouver des idées cadeaux, le marché est l'occasion de rencontrer les commerçants et participer aux ateliers de l'association **A Leia**. Un service de petite restauration sera organisé sur place.



CERVIONI : Concert de Noël

L'école de musique intercommunale de la **Costa Verde** propose son **concert de Noël** le samedi 11 décembre 2010 à 20 heures en la **cathédrale de Cervioni**. On attend également la chorale de **Penta di Casinca** qui est dirigée par **Ange-Mathieu Franceschi**. Au programme de la soirée, un concert duo chant et piano, violon, guitare et chorale.



RIBBA : Thé dansant tous les dimanches

Un thé dansant dans le village de **Ribba** au cœur de la salle **A Stella** est organisé tous les dimanches à partir de 17 heures. La danse de salon aura toute sa place entre de petites collations pour les danseurs. **Renseignements : 06 35 31 00 24**



LUMIO : AG de l'association Aral

L'assemblée Générale de l'association **Aral** se déroulera le samedi 11 décembre à 17 heures dans la salle **A Rimessa**. A l'ordre du jour seront étudiés les points suivants : rapport moral et financier, élection du trésorier, questions diverses.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

♥ MONACIA D'AULLÈNE

L'Eglise Saint-Nicolas, entièrement rénovée, a fêté son **Saint-Patron** avec faste, en présence de **Mr Jean-Luc Brunin**, évêque de l'Eglise en Corse, assisté du **R.Père Ryszard Slowikowski**, en présence d'une foule importante. L'occasion aussi, pour **Marina Campos**, **Iléna-Ambre Infante**, **Bianca-Laetitia Tomasi**, **Rumana Tomasi**, **Paul-François Bacciochi**, **Florian Lesy**, et **Jonathan Zoroddu**, de recevoir le sacrement de confirmation. La municipalité à l'issue de la cérémonie religieuse a offert un apéritif, rassemblant tout le village et de nombreux les visiteurs.

♥ LECCI

Le restaurant «Belle Terre», de **Nadia** et **Paul-François**, est ouvert tout l'année (fermé le dimanche et le lundi, midi) et propose une formule du midi, à 18€.

Le mercredi 29 décembre, l'agence postale de **Saint-Cyprien** fermera ses portes, à midi.

♥ PORTO-VECCHIO

Les personnes, du 3^{ème} âge sont conviées par la municipalité à un **goûter de Noël**, le mercredi 15 décembre, à partir de 14h30, au centre culturel. Une animation musicale est également prévue.

M. Georges Mela, maire de **Porto-Vecchio** entouré de son conseil municipal, a accueilli, mardi dernier, le nouveau Sous-Préfet de Sartène, **Mr Alain Charrier** pour une visite de la ville et des nombreux chantiers en cours.

«**A Stalla**» à **Ribba**, organise tous les dimanches, à partir de 17h, un thé dansant. **Contact : 06.35.31.00.24**

♥ CALVI

La conseil municipal a rédigé et signé une motion contre l'expulsion estimée injuste d'une locataire d'un logement HLM, pour un montant d'impayés de 683€... Les élus, conduits par **Mr Ange Santini**, sont déterminés à « *utiliser tous les moyens de mobilisation nécessaires* », afin d'éviter cette expulsion.

♥ ILE-ROUSSE

Mr Jean-Christophe Orticoni, conseiller municipal, auteur du «**Nouvel armorial corse**» aux **Editions Jeanne Laffitte**, a été reçu à la **Société des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse**, créée en 1880 par le **chanoine Lucien-Auguste Letteron**, et que préside, aujourd'hui, **Mr Francis Beretti**, professeur émérite des Universités, en présence de **Mme Janine Serafini-Costoli**, conservateur honoraire du **Musée d'Ethnographie Corse**. Cette, réception s'est déroulée, à **Bastia**, à l'**Hôtel du département**. Compliments.

♥ BOCOGNANO

A partir d'aujourd'hui, vendredi 10 et jusqu'au dimanche 12 décembre, la vingt-huitième édition de «**A fiera di a Castagna**» va dérouler ses fastes et ses saveurs, en honneur de la **Castagna Corsa**, une des principales richesses alimentaires de notre île. Cette manifestation rassemble producteurs et fabricants artisanaux avec un concours populaire, toujours grandissant. Cette initiative du **foyer rural de Bocognano**, «**A Castagna**», tient, depuis, 31 ans, en se renouvelant sans cesse, tout en préservant ses traditions.

♥ AJACCIO

La base navale d'**Aspretto**, loin d'abdiquer, se transforme pour devenir un pôle maritime, visant à regrouper plusieurs administrations en vue de donner corps, notamment, à la nouvelle fonction de garde-côtes.

Une centaine de fonctionnaires seraient ainsi appelés à y travailler sur plus de 8ha d'un site dont la superficie se situe autour de 17ha.

Cantonales des 20 et 27 mars 2011 :

M. François Casasoprana, candidat dans le 3^e Canton a ouvert sa permanence électorale au 1 rue Comte Bacciochi.

Heures d'Ouvertures : tous les jours excepté le dimanche, de 8h30 à 11h et à partir de 16h, l'après-midi.

Tél : 04 95 72 06 21 ou 06 37 19 63 88 – Email : ajaccio-canton3@gmail.com

Le **Centre U Borgu** organise, à l'approche de **Noël**, une collecte et une distribution de jouets pour les familles les plus démunies de la ville.

La collecte se fera au **Centre U Borgu** au 52, rue **Fesch**, jusqu'au vendredi 10 décembre de 10h à 18h.

Infos : 04 95 50 13 44

Paroisse Saint-Jean : A Casa di U Populo et l'**Association Saint-Jean Les Cannes** s'activent pour les **fêtes de Noël**.

Après le 8 décembre, la messe de l'**Immaculée Conception** suit un riche programme :

11 décembre, à 20h, concert gratuit du groupe **Manât** à l'église

17 décembre, à 20h, concert gratuit du groupe **Voce Ventu** à l'église

18 décembre, à 15h, spectacle de marionnettes par **Jean-Philippe Bartoli** à la **Csa di U Populu**, suivi d'un goûter ; à 20h30 : prières à l'église ; à 21h : procession en direction de la place et bénédiction du feu

19 décembre, à 10h30, messe puis repas convivial à la **Casa di U Populo**.

22 décembre, à 19h, conférence «*la spiritualité dans l'art*» présentée par le **père Charbel Nasrallah** à l'église.

24 décembre, à 19h, messe de Noël avec la crèche vivante.

25 décembre, à 10h30, messe de Noël avec distribution d'oranges cueillies sur les arbres de la paroisse.

Les **SLV Haute-Corse et Corse-du-Sud** organisent pour les inactifs **EDF-GDF** une sortie le 10 décembre.

Au programme : visite du **musée de la Corse** et visite de la **confiserie de Soveria** (repas pris en commun).

Participation par personne : 25 euros ; nombre de places limitées à 50 personnes.

Réservation : **Mme Grassini** au **06 75 58 92 80** ou **M. Ferrandini** au **06 25 40 76 11**, avant le 8 décembre.

♥ SARROLA-CAROPINO

L'association **I Scontru di Piaghja** a paese propose un **marché de Noël** ce samedi 11 décembre, à partir de 9h, au **centre commercial de Baléone**.

De nombreux stands de produits locaux et artisanaux seront proposés.

Renseignements : au 06 11 16 41 48.

♥ SARTÈNE - PROPRIANO

Le **marché de Noël de Sartène** se déroulera les 18 et 19 décembre sur la **place Porta**.

Les tickets de tombola, avec un voyage à **Disneyland Paris** à gagner, sont en vente, au point chaud «**U Fornu**».

Les **Restos du Cœur du Valinco-Sartenais** ont aidé soixante sept familles, au premier jour de l'ouverture et servis 984 repas, signe d'une recrudescence de la précarité, dans la micro-région. Les bénévoles accueillent avec intérêt les chariots alimentaires.

Une **Station d'Epuration** devrait voir le jour, début 2012. Le radier qui doit recevoir les citernes a déjà été coulé.

Une visite de chantier a été effectuée par **M. Jean Pajanacci**, Vice-président de la **Communauté des Communes du Sartenais-Valinco**, chargé de suivre le dossier dont l'importance n'échappe à personne.

Philippe Fosse a ouvert son cabinet de **Psychologie** au **Centre médical Santa-Giulia**, à **Propriano**.

♥ OLMETO

Ouverture **Cours Balisoni**, d'un magasin d'accatoires cuisines et petits appareils ménagers.

Une réunion publique sur le projet **Cyrénée** (raccordement de la **Corse** au gaz naturel), thématique archéologie, est programmée mardi 11 janvier à la mairie à partir de 18h30. à Sartène.

♥ CARGÈSE

Dimanche 12 décembre, le village fête son **saint patron Spiridon**. La divine liturgie sera célébrée à 10h, suivie de la procession. Dimanche 19 décembre, divine liturgie aux chants aux chants de la **Noël** célébrée par le **père Athanase**.

♥ ALGAJOLA

L'association **I Zitelli di a Scola** organise un **marché de Noël** sur la place, les vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 décembre.

Animations pour les enfants : structures gonflables et nombreux jeux.

Vente de gâteaux, crêpes... et soirée figatellu.

♥ CALENZANA

Le samedi 11 décembre, une soirée pulenda et figatelli, organisée par l'école élémentaire, aura lieu au gîte d'étape à partir de 19h30.

Participation : 12 euros adulte, 7 euros enfants.

Renseignements : 04 95 62 81 49 ou 06 87 06 36 18

♥ ILE-ROUSSE

En raison de la brocante, **Maxi-Troc Jouets de Noël** sur le port de plaisance, le dimanche 12 décembre, une zone piétonne est instaurée de la capitainerie à l'amphithéâtre ; la circulation et le stationnement des véhicules sont interdits dans cette zone du samedi 11 décembre 20h au dimanche 12 décembre 20h. La circulation est interdite aux véhicules le dimanche 12 décembre de 6h à 8h, sauf pour les exposants, les livraisons et les urgences, de l'établissement Alimentation du golfe à l'établissement le bar de la tour.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes désireuses de se faire inscrire sur les listes électorales doivent se présenter à la mairie, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30. Les personnes déjà inscrites qui ont changé d'adresse ou d'état civil doivent en informer le service électoral.

Dans le cadre des ciné-café, la commission culturelle municipale propose, le samedi 11 décembre à 15h, la projection du film **Colomba**, au **centre social**. D'après la nouvelle de **Prosper Mérimée**.

Musique de **Vincent Scotto** et **Henri Toamsi**.

♥ AREGNO

L'association des anciens combattants du **basin d'Aregno** organise un repas à l'auberge **Chez Léon** à **Cateri**, le lundi 13 décembre.

La présence des membres de l'association et de leurs proches est souhaitée.

Réservations au : 04 95 60 37 32 ou 04 95 61 73 95



LE CHOIX

DE MARIUS MURACCIOLI

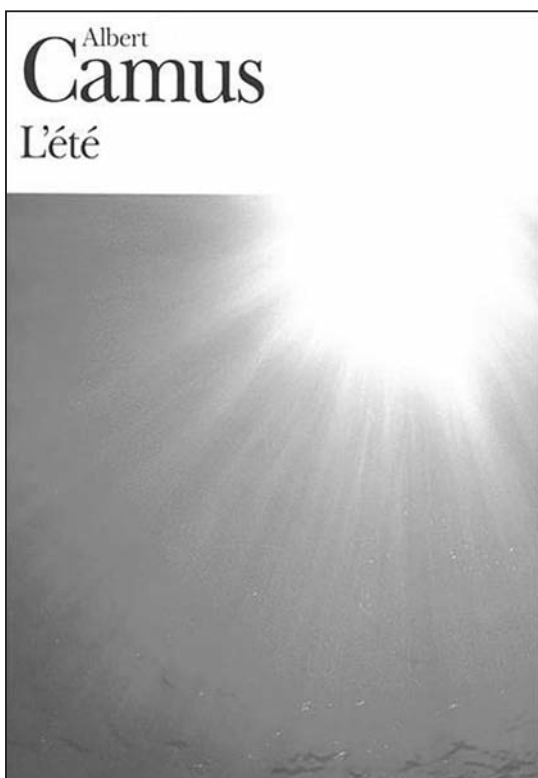
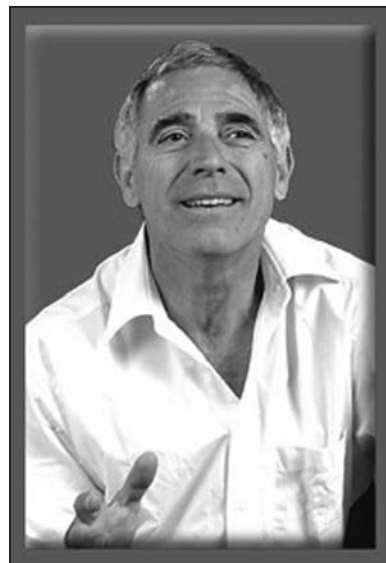
● DEUX ŒUVRES DE CAMUS...

Dans le cadre de l'édition 2010 de «**Parole Vive**» organisée par l'association «**Une minute de Soleil en Plus**» à partir de ce samedi, et ce jusqu'au 15 décembre, place sera faite mardi à 18 heures à la **Bibliothèque centrale de Bastia** à la littérature. Au théâtre plus exactement, avec la lecture toute personnelle par le comédien **Michel-Ange Torrent-Turi** de deux œuvres d'**Albert Camus**, «**Noces**» et «**L'été**».

Michel-Ange Torrent-Turi a abandonné une carrière de médecin - spécialiste pour se consacrer entièrement au théâtre. Avec succès puisqu'on le voit, en tant que membre de la «**Compagnie théâtrale du Roy René**» d'**Aix-en-Provence**,

investir les scènes de diverses villes de **Provence**, **Côte d'Azur**, **Monte-Carlo** et **Corse** pour y jouer des pièces d'auteurs aussi célèbres que **Musset**, **Ionesco**, **Oscar Wilde**, **Tchekhov**, **Pirandello**... Toujours aussi irrésistiblement habité par la passion pour l'art dramatique, le

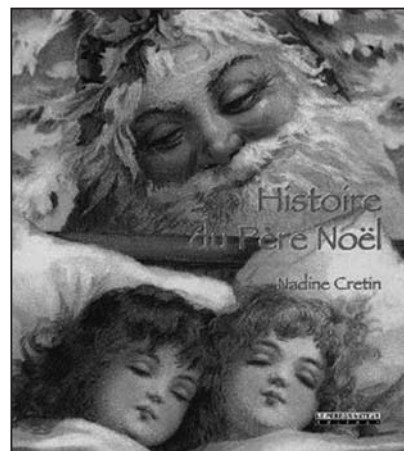
voilà donc de nouveau sur scène à **Bastia** où, comme il l'avait déjà fait avec «**La Chute**», il nous lira des extraits d'œuvres de **Camus**. Dans «**L'été**», **Camus** nous entraîne tout autour de la **Méditerranée** et de ses légendes. Il s'agit d'un court recueil de textes lyriques et passionnés pour voyager de l'**Algérie** à la **Grèce** en passant par la **Provence**. Extrait : «*Les rues d'Oran sont vouées à la poussière, aux cailloux et à la chaleur. S'il y pleut, c'est le déluge et une mer de boue. Mais pluie ou soleil, les boutiques ont le même air extravagant et absurde. Tout le mauvais goût de l'Europe et de l'Orient s'y est donné rendez-vous. On y trouve, pêle-mêle, des lévriers de marbre, des danseuses au cygne, des Dianes chasseresses en galathea verte, des lanceurs de disque et des moissonneurs, tout ce qui sert de cadeaux d'anniversaire ou de mariage, tout le peuple affligé qu'un génie commercial et farceur ne cesse de susciter sur les dessus de nos cheminées. Mais cette application dans le mauvais goût prend ici une allure baroque qui fait tout pardonner...*». Vous vous laisserez entraîner, avec délectation, par l'imposante et pénétrante élocution de **Michel-Ange Torrent-Turi**.



● L'ANNEE FRANCE RUSSIE 2010

Un spécial décembre consacré à «**Noël dans les Arts**» et à la **Russie** à la **Bibliothèque centrale de Bastia**, avec des peintures, des sculptures, des photographies, des ateliers créatifs, le tout en relation avec la littérature, conformément à la vocation de **Libr'art** qui a su trouver le moyen de concilier les arts et les livres, en faisant des expositions un produit d'appel à l'écriture à travers des ouvrages relatifs aux objets que l'on peut y découvrir. Cette fois-ci, les arts, c'est l'affaire de **Linda Piazza** qui vous invite à découvrir et apprécier **Noël** à travers des collections privées. Elle vous propose chaque semaine un arbre à thèmes (dînettes, floches, poupées, gourmandises, cartes de vœux). Elle vous montrera tout ce qu'il faut savoir dans l'art de recevoir, dans la création d'un décor de table...

L'année France-Russie 2010, c'est aussi les photographies de **Bievlsky**, un photographe russe, à travers une collection exceptionnelle de la comtesse **Chouvalov**, des poupées russes ou matriochkas, mais également une conférence, celle de **Joseph Martinetti**, le lundi 20 décembre à 18 heures, qui aura pour thème : «**L'Empire Soviétique, le retour de l'Empire Russe ?**»



24

AUDE & Associés

Société d'Avocats
23, Boulevard Carnot - 06400 Cannes

SOCIETE D'EXPLOITATION

HÔTELIÈRE D'ALGAJOLA

Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège : 7A, rue A Marina - 20220 Algajola
RCS Bastia en cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Cannes du 26 novembre 2010, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Bastia le 29 novembre 2010, Bordereau 2010/1253 Case n°16, Ext 3123, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : SOCIETE D'EXPLOITATION HOTELIERE D'ALGAJOLA

Siège : S.E.H.A

Siège : 7A, rue A Marina, 20220 Algajola
Capital : 10.000 euros.

Objet social : L'exploitation d'hôtels, de Résidences Services, de Résidences de Tourisme et de Résidences Hôtelières, l'exploitation de restaurants, bars, brasseries, salons de thé, crêperies, l'acquisition et l'exploitation de toute licence de débit de boissons, l'achat, la vente, la location de mobilier nécessaire à l'équipement de bien immobilier quel qu'il soit pour être mis en location, tous services et toutes prestations conformes aux activités ci-dessus, et à toutes activités annexes et accessoires, nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer, personnellement ou par mandataire, aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'action.

Transmission des actions : Les actions sont librement cessibles entre associés. Dans tous les autres cas, elles ne pourront être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés pris à la majorité des deux tiers des actions et si les deux tiers au moins des actions de la Société sont représentées à la réunion délibérant sur l'agrément.

Président : Mademoiselle Stéphanie ALLEGRI, demeurant 7A, rue A Marina 20220 Algajola, nommée pour une durée indéterminée.

Immatriculation : RCS de Bastia

Pour avis,

52

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : JOLIVOT

Capital : 1500 euros

Siège : Lieu-dit Mora D'ell Onda, 20137 Lecci

Objet : Rénovation et construction de bâtiments, achat et vente d'immeubles bâtis ou non bâtis

Durée : 99 ans

Gérance : M. Olivier Jolivot, demeurant Résidence Agula Mora, Lieu-dit Mora D'ell Onda, 20137 Lecci

Immatriculation : RCS Ajaccio

Pour avis,

48

SCP POYAC

Société d'Avocats
5, Place Sadi Carnot - 13002 Marseille
Tél : 04 91 91 96 77
Fax : 04 91 91 46 98

SILA CORTI

Société Civile
Au capital de 910.000 euros
Siège : 7, Avenue Jean Nicoli
Maison PELLIZZA - 20250 Corte
RCS Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Corte du 23 novembre 2010, il a été constitué une Société Civile sans statut particulier ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SILA CORTI

Capital : Le capital social fixé à 910.000 euros, est exclusivement constitué d'apports en nature de la pleine propriété de 16.004 parts sociales de la Société SCI IMMOPART, Société Civile Immobilière au capital de 244.009,91 euros, dont le siège social est situé, 1, Avenue Jean Nicoli, 20250 Corte, et dont le numéro unique d'identification est 344.236.062 RCS Bastia

Siège : 7, Avenue Jean Nicoli, Maison PELLIZZA, 20250 Corte

Objet : L'accomplissement de toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que la gestion, le contrôle et le développement de ces participations

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérant : Monsieur Laurent Simon Jean Pellizza, demeurant à Corte (20250), 01, Avenue Xavier Luciani

Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles ou transmissibles entre associés et au profit du conjoint et des héritiers en ligne directe du titulaire et ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec l'agrément des associés représentant l'unanimité des droits de vote. Cette disposition vise toutes transmissions entre vifs à titre onéreux ou gratuit, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Le gérant,

02

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à Bastia du 22/11/2010, enregistré à SIE Pôle enregistrement de Bastia le 22/11/2010, B°2010/1231, case n°15, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL DSL CONSTRUCTION

Capital : 1000 euros

Siège : Résidence Petra Verde, Bât 3/4, 20200 Bastia

Objet : Maçonnerie générale

Durée : 99 ans à/c de son immatriculation au RCS

Gérant : M. Elbay Elkhadir, demeurant à Petra Verde, Bât. 3/4, 20200 Bastia

Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis, le gérant.

20

B. LEONELLI

Avocat - 40, Bd Paoli
20200 Bastia
Tél : 04.95.31.69.67 - Fax : 04.95.32.79.15

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Bastia du 01.09.2010, enregistré à Bastia le 13/09/2010, Bordereau N°2010/947, Case N°2, il a été créée une Société représentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination sociale : « SOCIETE D'EXPLOITATION LES TERRASSES DU VIEUX PORT »

Siège Social : Quai de la Santé - Vieux Port (20200) Bastia

Capital social : 12.000,00 euros

Objet : La société a pour objet en France et dans tous les pays : L'exploitation de deux fonds de commerce pour lesquels Mme LUCCHERINI France épouse FRANCESCHI et Mme BARBUTTI Jacqueline, chacune propriétaire indivise pour moitié, savoir :

a) Un fonds de commerce de Restaurant, grande restauration snack, glacier exploité à Bastia (20200) Quai de la Santé - Vieux Port à l'enseigne « Le Bar des Terrasses du Vieux Port »,

b) Un fonds de commerce de Pizzeria exploité à Bastia (20200) 10 rue Spinola et angle Vieux Port à l'enseigne « Les Terrasses du Vieux Port », lesdits fonds sont donnés à bail à la société pour une période de deux années à compter du 1er décembre 2010, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction.

Président : Mr. GRAZIANI Patrick Fernand Jean Baptiste, demeurant à Lieu dit « Mulinu Vecchiu » Hameau de Casevecchie (20200) Ville di Pietrabugno

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis et mention,
Le Président,

35

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Linguizzetta du 03/12/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : LOGIS 2 VAL

Siège social : Marine de Bravone

20230 Linguizzetta

Objet social : Location en meublé et location para hôtelière, Petits travaux d'entretien rénovation, petite maçonnerie, entretien des espaces verts, Location de bateaux avec ou sans skipper, location de canoë, pédalo et tous matériels nautique.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2.000 euros

Gérance : Madame Loula AOULED (épouse PACELLI), demeurant Querceto 20234 Valle d'Alesani

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

La Gérance,

11

CORSEPHI

SARL au capital de 500 euros
Résidence du Golfe d'Ajaccio
20, Clos des Mimosas - Porticcio
20166 Grosseto Prugna

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Grosseto Prugna du 2 décembre 2010, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : CORSEPHI

Siège social : GROSSETO PRUGNA (Corse) Résidence du Golfe d'Ajaccio - 20, Clos des Mimosas Porticcio

Objet : Commercialisation, maintenance et service après-vente de tous matériels, installations et logiciels associés permettant la communication avec l'ensemble des systèmes associés, destinés à assurer de façon continue l'alimentation en énergie électrique de toute charge sensible et de dépolluer toute perturbation, l'énergie électrique fournie aux applications ou réinjectées par celles-ci vers le réseau et plus généralement, l'achat, la vente et le service de tous matériels électriques.

Maintenance d'installations de production et de distribution d'énergie, entretien, contrôle et gestion d'équipements techniques, industriels ou tertiaires, leurs annexes ainsi que leurs environnements. Installation de tous matériels électroniques ou électriques se rapportant au matériel.

Maintenance de tous matériels électriques et installations de production d'énergie par groupe électrogène.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 500 euros

Gérance : Laurent, Jean-Marie OZIMEK, demeurant à Grosseto Prugna (Corse) Résidence du Golfe d'Ajaccio - 20, Clos des Mimosas - Porticcio,

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,
Le représentant légal.

50

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Porto Vecchio du 01/12/2010, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : LES CAPRICES DE JEANNE

Siège social : Immeuble Marchetti, Les Quatre Chemins, 20137 Porto-Vecchio

Objet social : Vente de jouet, de décoration, d'habillement pour enfants. Création et vente d'accessoire pour enfants,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des Sociétés

Capital social : 5.000 euros

Gérance : Mademoiselle Anne-Marie MARGHERITI, demeurant Poggiale 20114 Figari

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

La Gérance,

10

« ENERGY »

Société à Responsabilité Limitée
Capital social : SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS - 7500 euros
Siège social : Bâtiment A2
Rue du Mont Thabor - Résidence des Lacs L'Orient - Ajaccio 20090

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés en date à Ajaccio du 2 décembre 2010 enregistré au Service (DES IMPOTS DES ENTREPRISES D'AJACCIO) ; le 6 décembre 2010. bord 2010/861, case N°2 ; Il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : ENERGY
Apports en numéraire : de SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS - 7500 euros libérée d'un montant de MILLE CINQ CENTS EUROS - 1500 euros
La libération du surplus, soit la somme de SIX MILLE EUROS - 6000 euros à libérer dans les CINQ ANS.

Capital : SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS - 7500 euros divisé en CENT - 100 parts de SOIXANTE QUINZE EUROS - 75 euros chacune, libéré d'au moins 1/5.

Siège social : Bâtiment A2 - Rue du Mont Thabor - Résidence des Lacs L'Orient

Objet : La société a pour objet, directement, ou indirectement, dans tous pays :
- L'achat et la vente de tous produits et matériels liés aux énergies renouvelables, solaires, éoliennes, hydrauliques, thermodynamiques, marémotrices et aux économies d'énergie.

- La promotion et la commercialisation de ces produits par l'utilisation des moyens de diffusion publicitaire et toutes activités publicitaires destinées à promouvoir ou en améliorer leur commercialisation ; Toutes prestations de services liées directement ou indirectement aux activités ci-dessus et destinées à promouvoir ou en améliorer la diffusion et la commercialisation.

- La création, l'acquisition par achat, par adjudication, par voie d'apports ou autrement, la location, la prise ou la mise en gérance libre de tous fonds similaires ; l'acquisition, la construction, l'exploitation, la vente, la prise ou la location de tous locaux, terrains ou constructions, ainsi que tous droits immobiliers nécessaires à la réalisation de l'objet social ;

- Toutes activités relatives au Conseil à l'ingénierie liées à cet objet.

Durée : Quatre vingt dix neuf années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

Gérant : Monsieur MORAND Alain, demeurant à Bâtiment A2 - Rue du Mont Thabor - Résidence des Lacs L'Orient - Ajaccio - 20090

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,

54

SARL HÔTEL LE VALINCO

Sarl au capital 9.146.94 euros
Siège social : Route de Propriano
20110 - Propriano
B 418 583 092 RCS Greffe Ajaccio

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Aux termes du procès verbal de décision extraordinaire en date du 10 novembre 2009, Monsieur Antoine PANTALACCI demeurant à Propriano, Villa Pantalacci - Route de la Corniche - Lieu-dit Mancinu - a été nommé en qualité de nouveau Gérant à compter du 10 novembre 2009, en remplacement de Madame Pantalacci Blanche Marie, décédée.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis,

16

OFFICE NOTARIAL

SCP MAMELLI

Résidence Santa Catalina
Saint-Florent (Haute Corse)
Tél : 04.95.37.06.00 - Fax : 04.95.37.05.58

Suivant acte reçu par Maître Sophie Mamelli, Officier Public, notaire à Saint-Florent, le 20 octobre 2010 enregistré au Pôle enregistrement de Bastia, le 17 novembre 2010, bordereau n°2010/1216, case n°1, Monsieur Blaise PANZANI, demeurant à Saint-Florent (20217), a fait donation à Monsieur Dimitri PANZANI, demeurant à Santa Maria di Lota (20200), Momo, de la nuepropriété du fonds de commerce de restaurant exploité à Saint-Florent (20217), Immeuble de la Poste, connu sous le nom de "LA MARINUCCIA", Ledit fonds de commerce est estimé à la valeur en plein propriété de QUATRE CENT CINQUANTE MILLE EURO (450.000,00 Euros), la nue propriété donnée est donc évaluée à TROIS CENT QUINZE MILLE EURO (315.000,00 Euros).

Jouissance : à compter du jour du décès de Monsieur Blaise PANZANI, qui s'en est réservé l'usufruit.

Les oppositions seront reçues en l'Office Notarial de Saint-Florent, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour unique insertion. Le notaire

05

Maître Marie-Paule DIONISI-NAUDIN

Avocat à la Cour - Spécialiste en Droit Fiscal
32, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tel : 04. 95. 37. 64. 79 - Fax : 04. 95. 38. 54. 71

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 octobre 2010, les associés de la société « WHOLESALER CORPORATION », SARL au capital de 5000 euros, dont le siège est Valle Longhe, 20230 TALASANI, (RCS Bastia 521 925 420), ont décidé :

1/ d'étendre l'objet social de la société à la création et fabrication de lingerie féminine, à compter du 25 octobre 2010,
2/ de nommer Madame Irina PALANDRI née KUTSEPALENKO, demeurant Valle Longhe, 20230 TALASANI, en qualité de nouveau gérant, à compter du 1er novembre 2010, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jean-François PALANDRI, démissionnaire, et de supprimer le nom des gérants dans les statuts. Les articles 2 et 15 des statuts ont été modifiés en conséquence de ces décisions.

Mention sera faite au RCS de Bastia.

47

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Ajaccio, en date du 8 novembre 2010, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ETUDE THERMIQUE CORSE - E.T.C

Siège : Mezzavia (Corse), 41, Allée du Liamone, La Confina 1, Commune d'Ajaccio

Objet : Etude, installation et négoce de tous produits et éléments ayant trait au domaine des énergies renouvelables et du génie climatique ainsi que toutes prestations de services y afférentes notamment dans le domaine de la plomberie et de l'électricité

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 5000 euros

Gérance : Monsieur Eric Tramu, demeurant à Mezzavia (Corse), 41, Allée du Liamone, La Confina 1

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

Pour avis et mention, le gérant.

25

ALBERT PELLEGRINI

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes Supérieures Spécialisées
Spécialiste en Droit Fiscal,
Droit Commercial, Droit des Sociétés
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
20200 Bastia
Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

PURETONE RESTAURATION

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 29.200,00 euros
Siège social : Parc d'Activités de Borgo
Puretone - 20290 Borgo
397 555 418 RCS

Aux termes d'une délibération en date du 08 novembre 2010, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Gilles, Paul, François Marie SASSO et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Jean ROSSI, demeurant à MALACINI - Quercitello - 20237 - La Porta, pour une durée illimitée. L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.

Le nom de Monsieur Gilles, Paul, François Marie SASSO a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Monsieur Jean ROSSI.

Pour avis, la Gérance

26

SOCIETE DE GESTION ET DE PARTICIPATION DU GROUPE TOUSSAINT MOCCHI

Route de Sartène - 20110 Propriano
RCS Ajaccio : 334 138 278

Le Conseil d'Administration de la SOCIETE DE GESTION ET DE PARTICIPATION DU GROUPE TOUSSAINT MOCCHI, administrateur personne morale au sein de la SOCIETE DES BETONS AJACCIENS, Société Anonyme au capital de 150.000 euros dont le siège social est situé Carrière de Baléone Ponte Bonello 20167 Mezzavia et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 410 752 083, a désigné, en date du 01/08/2010, Monsieur Toussaint MOCCHI, demeurant Quartier Frusteru, 20110 Propriano, comme son représentant permanent au sein de cette Société, en remplacement de Monsieur Jean Christophe Hector Maurice MOCCHI.

Pour avis. Le Conseil d'Administration

34

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 30 novembre 2010, est constituée la Société présentant les caractéristiques ci-après décrites et ayant pour dénomination **CORSICAPRESS EDITIONS** :

Forme : Société par actions simplifiée (SAS).

Capital : 12.500 euros (DOUZE MILLE CINQ CENTS euros).

Siège : Résidence Empereur - 4, rue Impératrice Eugénie 20200 Bastia.

Objet : Presse, Rédaction, Edition, publication de journaux. Toutes opérations de presse, d'édition et de publicité.

Durée : 50 ans à compter de l'immatriculation au RCS.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Paul AURELLI.

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis et mention, Le Président

22

B. LEONELLI

Avocat - 40, Boulevard Paoli
20200 - Bastia
Tél : 04.95.31.69.67
Télécopie : 04.95.32.79.15

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 30 novembre 2010, enregistré à Bastia le 01 décembre 2010, Bordereau N° 2010/1262, Case N°9, Mr. ZANETTI Paul et Mme CASTELLANI Carole son épouse, demeurant à Villa La Louisiane - Quartier Monte Carlo (20600) Furiani, ont cédé à Mme Christelle CURTET épouse MATTEI demeurant à ORTALE DE BIGUGLIA - Villa OUEVA - Route de RUTALI (20620) Biguglia, un fonds de commerce de salon de thé (licence I catégorie) à l'enseigne « le Balthazar » exploité à Bastia (20600) Place du Commerce - Cité Aurore, moyennant le prix de 20.000 euros, s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour la somme de 5.000,00 euros ;

- Au matériel pour la somme de 15.000,00 euros ;

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er décembre 2010.

Les oppositions seront reçues auprès de Maître B. LEONELLI, avocat à Bastia (20200) 40, Bd Paoli, où il a été fait à cette fin, élection de domicile.

Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion,
L'Acquéreur.

56

Maître Claire DAUDIN-BRANDIZI

Avocat au Barreau d'Aix en Provence
Cabinet Secondaire : Zone d'Activités
RN 198 - 20213 Penta di Casinca

Par décision du 22 novembre 2010, l'associé unique de la Société SARL HÔTEL BAR RESTAURANT LES ILES MATTEI, SARL au capital de 7622,45 euros, dont le siège est Rogliano (20248), Macinaggio (325 130 854 RCS Bastia), a nommé Monsieur Lucien Mattei, demeurant Macinaggio (20247), en qualité de nouveau gérant en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Mattei, démissionnaire.

04

SANTA CATALINA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5000 Euros
Siège social : Mormorana
20290 Borgo
RCS Bastia 488 822 115

Suivant décisions en date du 2 décembre 2010, l'associé unique a :

1°) pris acte de la démission de Monsieur Jean-Jacques LORENZI de ses fonctions de gérant de la société, à compter du 1er décembre 2010 et a nommé en remplacement à compter du même jour et pour une durée indéterminée : Monsieur Paulu Francescu POLI, demeurant Route du Village, 20290 BORGIO en qualité de gérant de la société,

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

2°) décidé de transférer le siège social de MORMORANA, 20290 BORGIO au 1875, Avenue de Borgo 20290 Borgo, et ce à compter du 1er décembre 2010.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

3°) adopté le nom commercial

«U.MUNTESE»

Pour avis,
La Gérance.

B. LEONELLI

Avocat - 40, Bd Paoli - 20200 Bastia
Tél. 04.95.31.69.67
Télécopie : 04.95.32.79.15

LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte S.S.P en date à Bastia du 29 novembre 2010, Madame BARBUTTI Jacqueline, demeurant à Résidence Sainte Lucie, Bt 4 - Quartier de l'Annonciade (20200) Bastia et Mme LUCCHERINI France épouse FRANCESCHI, demeurant à Furiani (20600) Lieu dit « Chinchine », ont donné en location-gérance les deux fonds de commerce ci-après, dont elles sont propriétaires chacune pour moitié :

a) Un fonds de commerce de Restaurant, grande restauration snack, glacier exploité à Bastia (20200) Quai de la Santé - VIEUX PORT à l'enseigne « Le Bar des terrasses du Vieux Port »,

b) Un fonds de commerce de Pizzeria exploité à Bastia (20200) 10 rue Spinola et angle Vieux Port à l'enseigne « Les terrasses du Vieux Port », à la « Société D'EXPLOITATION DES TERRASSES DU VIEUX PORT », SAS en formation, au capital de 12.000 euros dont le siège social est à Bastia (20200), Quai de la Santé - Vieux Port, pour une durée de deux années à compter du 1er décembre 2010, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction.

Pour unique insertion.

LOCATION GERANCE

Suivant acte S.S.P. en date à Ajaccio du 1er octobre 2010, la Société VITO Corse, S.A.S au capital de 1.000.000 euros, sise Esplanade Forum du Fangu - Avenue Jean Zuccarelli - 20200 Bastia, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 518 094 784

A donné en location gérance : à la SA LUIGI, Société au capital de 38.112,25 euros, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n° 334 076 528, un fonds de commerce de Station Service à l'enseigne VITO, sis et exploité Route du Front de Mer - 20090 Ajaccio, pour une durée de 3 mois.
A compter du 1er octobre 2010.

CORSE NAUTISME

SARL au capital de 1000 euros
Résidence des Iles
Le Monte Cristo B - 20000 Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio du 7 octobre 2010, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : **CORSE NAUTISME**

Siège social : Ajaccio (Corse) Résidence des Iles, Le Monte Cristo B

Objet : Location de bateau à moteur, de scooter des mers, de voiliers. Randonnées en mer. Vente de bateaux neufs, occasions et d'accessoires. Gestion, convoyage, entretien et réparation de bateaux. Vente et distribution de matériel nautique (plongée). Promouvoir, développer, animer, enseigner et encadrer la plongée sous marine et la pêche sportive sous toutes leurs formes de pratique. Gardiennage, hivernage et entretien de bateaux.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1000 euros

Gérance : Marc Fournier, né le 10 novembre 1972 à Ajaccio, demeurant à Ajaccio (Corse) Résidence des Iles - Le Monte Cristo B.

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, le représentant légal.

**CONSEIL GENERAL****AVIS D'ATTRIBUTION**

44 de 2010

1. COLLECTIVITE TERRITORIALE CONTRACTANTE :

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
Rond point du Maréchal Leclerc
20405 BASTIA Cedex 9
Tél : 04.95.55.55.55

2. OBJET DU MARCHÉ :

Travaux : RD 823 - Aménagement d'une section P.K. 0,250 à 0,520

Nomenclature : CPV 45233140

Marché non couvert par l'AMP

3. PROCEDURE :

Appel d'offres ouvert passé selon les articles 33, 52, 53, 57 à 59 du CMP

Critères retenus pour le jugement des offres :

1. Prix (50%)
2. Délai d'exécution (30%)
2. Valeur technique (20%)

4. ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

Titulaire : SARL LA VIVARIAISE BTP (20219 Vivario)

Montant HT : 272.707,00 euros HT

Date d'attribution : 29/11/2010

5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

- Avis obligatoire à publier

- Numéro de l'AAPC : 15 / 2010

- Cet avis a fait l'objet d'un avis publié à l'Informateur Corse, au JOUE et au BOAMP

- Nombre d'offres reçues : 4

- Estimation de l'administration : 405.000 euros TTC

- **Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal administratif de Bastia
Villa Montepiano - 20407 Bastia cedex
Tél : 04953288 66 / Fax : 0495323855

(Délai de recours : deux mois)

- **Date d'envoi du présent avis :** 06 décembre 2010

Le Président,

COMMUNE DE POGGIO MEZZANA**20230 POGGIO MEZZANA**

**MARCHE DE PRESTATION DE SERVICE PASSE
SOUS LA FORME ADAPTEE - ARTICLE 28 DU CMP**

N° 2 -2010

Dénomination, adresse et n° de téléphone de la collectivité qui passe le marché :

Mairie de Poggio Mezzana
Tél : 04.95.38.07.93
Fax : 04.95.38.08.51

Objet du marché : PRESTATIONS D'ASSURANCE POUR LES BESOINS DE LA COMMUNE DE POGGIO MEZZANA

Le principal risque identifié est : Le risque statutaire.

Le présent appel d'offres est lancé sous la forme adaptée, il est soumis aux dispositions des articles 28 et suivants.

Le **délai de validité des offres** est fixé à quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Le contrat est conclu pour une durée de 1 an, renouvelable 2 fois (durée totale 3 ans).

Lieu de réalisation : Commune de Poggio Mezzana

Présentation des candidatures et des offres :

Les candidats et leurs sous traitants auront à produire un dossier de candidature complet conforme aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics.

Un projet de marché comprenant :

- Le D.P.G.F.
- Acte d'engagement
- C.C.T.P.

Critères de choix et classement :

Le Classement des candidats se fera selon les critères suivants :

- 1/ Le prix 60%
- 2/ Le montant des franchises et natures des garanties 40%

Date de remise des offres : Le 28 décembre 2010 à 16 heures à la Mairie annexe de Poggio Mezzana

Date d'envoi du présent avis à la publication chargée de son insertion :

Le 7 décembre 2010

Email : al@informateurcorse.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP établi à MEZ-ZAVIA en date du 26/11/2010, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **ESPACE AICARDI**

Siège social : Lieu dit Chiocchia - CD 81 - Route de Sagone - Alata - 20167 Mezzavia (Corse)

Objet : L'achat, la vente, la location, la réparation, l'entretien, le gardiennage, le remorquage et le renflouage de bateaux, moteurs, remorques et pneumatiques, neufs ou d'occasions ; L'achat, la vente, la location, la réparation, l'entretien, le gardiennage, le remorquage et le renflouage de Jet Ski, Scooters des mers et engins flottants sans moteur, neufs ou d'occasions ; L'achat, la vente, la location, la réparation et l'entretien de matériels de navigation, accastillage, pièces détachées, matériels de jardins, piscines, articles de sport et de plage, vêtements et chaussures, plongée sous-marine et tout article se rattachant à ladite profession. La réparation et l'entretien, le traitement et la rénovation de plastique, polyester, résine, teck et bois de bateau et de toute coque de même composition ainsi que la fabrication et l'installation de planchers plastiformes et terrasses en teck et/ou en bois. L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 2000 euros

Président : La Société AICARDI PORTICCI, SARL au capital de 53.357 euros dont le siège est Lieu dit Chiocchia - CD 81 - Route de Sagone - Alata - 20167 Mezzavia (Corse), immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro 340 854 405, représentée par Monsieur Gérard Jean-Joseph René Charles AICARDI

Commissaires aux Comptes : Titulaire : Monsieur Gilles VAREON - Suppléant : Madame Marie-Josée CASANOVA

En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio.

Pour avis, le Président

Maître Antoine PAOLETTI

Notaire à Rogliano (Haute Corse), soussigné

Il convient de procéder à une insertion rectificative à l'insertion parue dans le journal du 18 mai 2009, n°6266, concernant une Cession de droits indivis sur un fonds de commerce de Camping - Alimentation - Restauration, exploité à Sainte Lucie de Porto-Vecchio, portant l'enseigne « LE FAUTEA » entre Madame Céline LUCCANTONI, Et Monsieur Anthony MUZY et Made-moiselle Claire MUZY, reçu le 22/04/2009, enregistré au Service des Impôts de Bastia, le 05/05/2009, Bordereau 2009, folio 510, case 1,

Au lieu de lire : Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Antoine PAOLETTI, notaire à ROGLIANO où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Il convient de lire : Les oppositions seront reçues au siège social du fonds de commerce avec réception de courriers à l'étude de Maître Antoine PAOLETTI, notaire à ROGLIANO où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion. Le notaire.

49

ALBERT PELLEGRINI

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes Spécialisées
Spécialiste en Droit Fiscal,
Droit Commercial, Droit des Sociétés
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
20200 Bastia
Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/12/2010 fait à Bastia enregistré à la recette des impôts de SIE-Pôle enregistrement de Bastia le 06/12/2010, case n°4, bordereau n°2010/1270. M. Don André Nicolai demeurant 20270 Tox.

A donné en location-gérance :

La Société CYROCK, SARL au capital de 1000,00 euros, dont le siège social est Route d'Aghione, 20221 Cervione, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia, en cours d'immatriculation. Un fonds de commerce de restaurant sis et exploité Corsicana, 20230 Linguizzetta, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia sous le numéro 305 991 390. Pour une durée de 2 années à compter du 03/12/2010. Renouvelable d'année en année par tacite reconduction, avec l'accord express du bailleur.

En vertu de ce contrat, la Société CYROCK, exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, le loueur, ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le locataire gérant et le fonds ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire gérant.

Pour avis,

71

TOTAL CORSE

Société en Nom Collectif
Au capital de 1.395.979 euros
Résidence Le Desk - Chemin de Paratojo
Le Fangu - 20200 Bastia
RCS Bastia : 662 054 188

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 juillet 2010 : Compagnie Auxiliaire de Placements Industriels et Commerciaux - C.A.P.I.C., Société Anonyme au capital de 9.787.490 euros, siège social : 24, Cours Michelet, 92800 Puteaux - 784 646 762 RCS Nanterre.

A cédé à : La Société Auxiliaire de Gestion de Participations - Société Anonyme au capital de 770.080 euros, siège social : 24, Cours Michelet, 92800 Puteaux - 542 069 463 RCS Nanterre. - 1 part sociale de la société "TOTAL CORSE" sus-désignée.

La Société Auxiliaire de Gestion de Participations, est devenue Associée au lieu et place de la Société C.A.P.I.C. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Le gérant,

42

EURL CHAMBRE**FUNERAIRES****COSTA VERDE**

Société à Responsabilité Limitée
Dont le siège social est à Cervione (Haute-Corse) - Lieu-dit Acquarana
Immatriculée au RCS de Bastia sous le N° B 527 736 722

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 26 octobre 2010, enregistré à Bastia le 02 novembre 2010, bordereau 2010/1138, case n°11, il a été décidé de transférer le siège social de la société à **Valle di Campoloro, (20221), Olmello, chez Monsieur François Mazzieri**, à compter rétroactivement du 26 octobre 2010.

Pour insertion, Signé le Gérant.

13

CABINET DE MAÎTRE**PIERRE-LOUIS MAUREL**

Avocat - 7, Boulevard de Gaulle
20200 Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Bastia le 10 novembre 2010, enregistré à SIE Pôle Enregistrement de Bastia, le 15 novembre 2010, bordereau N° 2010/1193, Case N°16, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : « **G.H.S.** »

Siège social : Villa « Les Bruyères » Quartier Colombani - 20200 Bastia

Objet : L'acquisition de tous immeubles pour la construction ou la rénovation en vue de leur location ainsi que l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, desdits immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, apport ou autrement.

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 30.000 euros

Gérance : Madame Armelle, Solange, Léonie BOURGEOIS épouse SIALELLI, demeurant à 20200 Bastia - Quartier Colombani - Villa « Les Bruyères ».

Immatriculation de la société : Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis,

08

A PIAGHJA DIVING CALVI

SARL au capital de 7500 euros
Siège social : Valle Al Fine
Marine de Davia - 20220 Corbara

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CORBARA du 01/12/2010, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : **A PIAGHJA DIVING CALVI**

Siège social : Valle Al Fine - Marine de Davia, 20220 Corbara

Objet social principal : - l'exploitation d'un établissement d'activités physiques et sportives dans le domaine des activités subaquatiques et connexes, - l'enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs aquatiques et subaquatiques,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 7500 euros

Gérance : Monsieur Christophe CONSIGNY, demeurant Valle Al Fine - Marine de Davia, 20220 Corbara ; Mademoiselle Sarah LEIBUNDGUT, demeurant Valle Al Fine - Marine de Davia, 20220 Corbara ; Mademoiselle Céline ABADIE, demeurant Route de Pietramaggiore, Résidence Marine, Boîte n° 63, 20260 Calvi,

Immatriculation de la Société au RCS de Bastia.

45

SCP MAMELLI

Résidence Santa Catalina
Saint-Florent (Haute-Corse)
Tél : 04 95 37 06 00 - Fax : 04 95 37 05 58

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Vannina Mamelli, Officier Public, notaire à Saint-Florent, le 2 décembre 2010, enregistré à la recette des impôts de Bastia le 6 décembre 2010, bordereau n°2010/1272, case n°1, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile

Dénomination : « **22 ANS APRES** »

Siège : Oletta (20232), Route du Lac de Padule, Lotissement Promo Evasion, Lot 19

Objet : L'acquisition, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

Capital : 180.000,00 euros

Gérance : Monsieur Dominique, Tison et Mme Sandrine Béatrice Tognotti, demeurant à Oletta (20232), Route du Lac, Lotissement Promo Evasion, Lot 19

Cession de parts : Libre uniquement entre associés.

Pour avis, le notaire.

46

SARL TOP SERVICES 2A

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège : Pianelli - 20137 Porto-Vecchio
509025599 RCS Ajaccio

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2010, il résulte que :

L'assemblée générale extraordinaire statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce a décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au RCS Ajaccio.

Pour avis,

43

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09 novembre 2010 :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : **SCI CENICOR**

Siège : Mandriolo, 20243 Prunelli di Fiumorbo

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et de tous terrains pour construire en vue de la location

Durée : 50 années

Capital : 100 euros

Gérance : Monsieur Luret Pascal Henri François, demeurant Mandriolo, 20243 Prunelli di Fiumorbo, est nommé gérant pour une durée illimitée

Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis, le gérant.

38

FDM

Société en Nom Collectif
Au capital de 1000 euros
Siège : Centre Commercial Fior di Macchia
Toga - 20200 Bastia (Haute-Corse)
524 174 240 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30.11.2010, et d'un acte de cession de parts en date du 30.11.2010, il résulte que Monsieur Jean-Baptiste Chiappe, a cédé l'intégralité des titres qu'il détient dans la SNC FDM à Monsieur Michel Pasqualini déjà associé de la SNC FDM.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

39

"SARL L.M.D.M"

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital social : 3000 euros
Siège : Route de Castagna
20100 Sartène
RCS Ajaccio : B 505 333 195

L'assemblée générale ordinaire réunie le 15 novembre 2010 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, réparti le solde positif entre les associés, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de la liquidation, rétroactivement à compter du 31 décembre 2009.

Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Le liquidateur,

70

TOTAL CORSE

SNC au capital de 1.395.979 euros
Résidence Le Desk - Chemin de Paratojo
20200 Bastia
RCS Bastia : 662 054 188

AVIS DE FIN DE GERANCE

Par acte sous seing privé en date du 7 décembre 2010, la location gérance du fonds de commerce de distribution de produits pétroliers et dérivés du fonds de commerce de station service TOTAL "Les Minelli", situé 9, route du Cap, Ville de Pietrabugno, 20200, consentie par TOTAL CORSE, SNC au capital de 1.395.979 euros, dont le siège social est Résidence Le Desk, Chemin de Paratojo, 20200 Bastia, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° B 662 054 188, à la SARL Relais de Toga, immatriculée au RCS de Bastia sous le n°490 431 681, prend fin le 8 décembre 2010 à 24 heures.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la présente publication entre les mains de TOTAL CORSE, à l'adresse de son siège social.

69

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Calvi du 18 novembre 2010, Mme Marie Virginie Luciani née Santori, demeurant Immeuble Azur, 20260 Calvi, immatriculée au RCS de Bastia sous le numéro 315 299 636, et Monsieur François Luciani, co-proprétaire indivis, **Ont donné en location gérance :** A Melle Antonia Luciani, demeurant U Carubellu, route de Pietramaggiore, 20260 Calvi, en cours d'immatriculation au RCS Bastia, un fonds de commerce de Restaurant, Bar licence 4, à l'enseigne "Le Calypso", sis rue Clémentineau, 20260 Calvi.
Pour une durée de une année à compter du 1er décembre 2010.

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.
CIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS

INFOGREFFE

PAR INTERNET

www.infogrefe.fr

L'information légale sur les entreprises

(Rbis, bilans, états d'endettement...)

PAR MINTEL 3617 infogrefe

PAR TÉLÉPHONE 0 899 70 22 22

Ligne 700000 + 0,1016 TTC/mn

HERMES NEGOCIATION CONSEIL

SARL au capital de 7.622,45 euros
Le Village - 20237 Quercitello
389318932 R.C.S. Bastia

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1 décembre 2010, il a été pris acte de changer la dénomination de la société, et de modifier corrélativement l'article Article 3 - DENOMINATION des statuts.

Ainsi, à compter du 1 décembre 2010, la dénomination sociale de la société est désormais :

ARCADIA CONSEILS

Autres modifications :

- il a été pris acte de la nomination de Monsieur Patrice MADELAINE, demeurant 198 Route Nationale 20221 SANTA MARIA POGGIO en qualité de nouveau gérant, à compter du 1 décembre 2010 pour une durée illimitée, en remplacement de monsieur Jean-Pierre VESPERINI, démissionnaire.

- il a été pris acte de compte tenu de l'élargissement des activités de la société, d'élargir l'objet social à compter du 1 décembre 2010

Nouvelle mention : Aux termes de l'Assemblée générale en date du 1er décembre 2010, la collectivité des associés a décidé de modifier l'objet social de la société : La société a pour objet :

- Conseil, audit, médiation, représentation commerciale et administrative et intermédiaire (achat, vente, location) en toute activité civile, industrielle, minière, mobilière, immobilière, commerciale, non commerciale, agricole et financière sur le marché national et international. (prospéction, suivi des dossiers commerciaux, gestion commerciale, suivi des offres et devis, suivi administratif des affaires et/ou des chantiers, proposition de stratégie de pénétration de marché, back office, mission d'étude et de conseil marketing et commerciale, mission de promotion et de lancement de produits, de services et de toute opération pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

- Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er décembre 2010, le siège social de la société est transféré au 198 Route Nationale à SANTA MARIA POGGIO (20221). L'article 4 - SIEGE - des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans l'Informateur Corse du 12/11/2010, concernant la Société A STELLA.

Il fallait lire : Gérant : M. Samani Franck et M. Szczepaniak Kevin, demeurant tous deux Lieu-dit Scalu, RN 198, 20230 Santa Lucia di Moriani.

MINE D'OR

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10.000 euros
Siège : Lieu-dit Bassanese
Immeuble L'Arinella - 20200 Bastia
437 842 305 RCS Bastia

L'assemblée générale réunie le 31 octobre 2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal Trojani de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DE CORSE DIRECTION DE L'ACTION TERRITORIALE DE SANTÉ DÉLÉGATION TERRITORIALE DE HAUTE-CORSE

AVIS

Le Préfet de la Haute-Corse,

Informe le public qu'une demande d'autorisation administrative concernant le prélèvement et la distribution au public de l'eau du puits de Taverna, utilisé pour l'alimentation en eau potable des habitants de la commune de PIEDIGRIGGIO a été présentée par cette dernière.

Cette autorisation a été délivrée par arrêté préfectoral n° 2010-319-0006 en date du 15 novembre 2010.

La commune a été autorisée à exploiter les installations et ouvrages destinés aux prélèvements de cette ressource suivant les prescriptions contenues dans l'arrêté.

La dérivation des eaux desdits ouvrages a été déclarée d'utilité publique et les périmètres de protection immédiate et rapprochée ont été instaurés.

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Un exemplaire sera déposé en mairies de PIEDIGRIGGIO, GAVIGNANO, MOROSAGLIA et de SALICETO et pourra y être consulté.

En outre, pendant une durée minimale de deux mois, l'arrêté sera publié par voie d'affichage en mairies de PIEDIGRIGGIO, GAVIGNANO, MOROSAGLIA et de SALICETO en vue de l'information des tiers et des propriétaires concernés.

Fait à Corte, le 2 décembre 2010

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,

Le Sous Préfet de Corte,

Tony CONSTANT

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DE CORSE DIRECTION DE L'ACTION TERRITORIALE DE SANTÉ DÉLÉGATION TERRITORIALE DE HAUTE-CORSE

AVIS

Le Préfet de la Haute-Corse,

Informe le public qu'une demande d'autorisation administrative concernant le prélèvement et la distribution au public de l'eau du captage de Nespullu (situé sur la commune de Saint André de COTONE), utilisé pour l'alimentation en eau potable des habitants de la commune de SAN GIULIANO a été présentée par cette dernière.

Cette autorisation a été délivrée par arrêté préfectoral n° 2010-319-0003 en date du 15 novembre 2010.

La commune a été autorisée à exploiter les installations et ouvrages destinés aux prélèvements de cette ressource suivant les prescriptions contenues dans l'arrêté.

La dérivation des eaux desdits ouvrages a été déclarée d'utilité publique et les périmètres de protection immédiate et rapprochée ont été instaurés.

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Un exemplaire sera déposé en mairies de SAN GIULIANO et de SAINT ANDRE DE COTONE et pourra y être consulté.

En outre, pendant une durée minimale de deux mois, l'arrêté sera publié par voie d'affichage en mairies de SAN GIULIANO et de SAINT ANDRE DE COTONE en vue de l'information des tiers et des propriétaires concernés.

Fait à Corte, le 2 décembre 2010

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,

Le Sous Préfet de Corte,

Tony CONSTANT

TID

SARL TID au capital de 15.000 euros
Siège : 8, Place du Maréchal Leclerc
78170 La Celle Saint Cloud
RCS Versailles : 393 729 538

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 juin 2010. Est intervenue la décision de transférer le siège social de la Société TID, 8, Place du Maréchal Leclerc, La Celle Saint Cloud (Yvelines), à, Villa Antoine Casteluicchio, Brando (Corse), à compter du 7 juin 2010. La société sera désormais immatriculée au RCS de Bastia.

Pour avis et mention, M. G. BLIDON,

LOCATION GERANCE

Suivant acte S.S.P. en date à Ajaccio du 1er octobre 2010, la Société ViTO Corse, S.A.S au capital de 1.000.000 euros, sise Esplanade Forum du Fangu - Avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 518 094 784.

A donné en location gérance : à la SARL AM LUIGI, Société au capital de 7622,45 euros, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n° 430 178 822, un fonds de commerce de Station Service à l'enseigne ViTO, sis et exploité à Port Tino Rossi - jetée de la Citadelle - 20000 AJACCIO, pour une durée de 3 mois. A compter du 1er octobre 2010.

SUBSTITUTION TRANSFERT

Suivant acte reçu par devant Maître Nathalie Berkani en date du 28 mai 2010, la Société des Pétroles SHELL, S.A.S au capital de 640.104.744 euros dont le siège social est à Colombes Cedex (92708), les Portes de La Défense, 307 Rue d'Estienne d'Orves, immatriculées au RCS de Nanterre sous le n° 780 130 175 ("Shell") a cédé à la Société ViTO Corse, S.A.S au capital de 1.000.000 euros, sise Esplanade Forum du Fangu - Avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 518 094 784, dont le siège social est à 100 Terrasse Boieldieu, Tour Franklin, 92800 PUTEAUX ("ViTO Corse") les droits et obligations résultant de la convention de sous-traité de concession en date du 11 mai 1976 ayant pour objet le droit exclusif d'exploiter la station-service d'avitaillement située Port Tino Rossi - jetée de la Citadelle à Ajaccio.

Suivant acte sous seing privé en date à Ajaccio du 20 mai 2010 et à Puteaux du 28 mai 2010, ViTO Corse s'est substituée à Shell en qualité de loueur du fonds de commerce de station-service exploité à Ajaccio, Port Tino Rossi - Jetée de la Citadelle, confié en location-gérance à :

La SARL AM LUIGI, société au capital de 7622,45 euros, dont le siège social est Port Tino Rossi - 20000 Ajaccio, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n°430 178 822, exploitant ledit fonds de commerce, à compter du 1er juin 2010, jusqu'au 30 septembre 2010.

KYRN FACADES

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2000 euros
Chez SARL Alev Télétravail Assistance
2, rue Hyacinthe Campiglia
20000 Ajaccio
RCS Ajaccio : 504 966 953

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2010, il résulte que :

1. Il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 30 novembre 2010. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

Travaux de ravalement de façades, travaux de peintures extérieures, d'application d'enduits projetés, travaux d'isolation thermique ;

Nouvelle mention :

Travaux de ravalement de façades, travaux de peintures extérieures, d'application d'enduits projetés, travaux d'isolation thermique, bardage.

2. La dénomination sociale a été modifiée et devient KYRN FACADES MESTRE - K F M, à compter du 30 novembre 2010.

En conséquence l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

KYRN FACADES

Nouvelle mention :

MESTRE - K F M

3. Le siège social a été transféré à l'adresse suivante : Le Coralia, Résidence du Scudo, Bâtiment C, Route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio, à compter du 30 novembre 2010.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

Ancienne mention :

Le siège social est fixé sis :
Chez SARL Alev Télétravail Assistance, 2, rue Hyacinthe Campiglia, 20000 Ajaccio

Nouvelle mention :

Le siège social est fixé sis :
Le Coralia, Résidence du Scudo, Bâtiment C, Route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio
Mention sera faite au RCS Ajaccio.

Pour avis, le gérant associé,
Monsieur Antony MESTRE.

Email : al@informateurcorse.com

CONSEIL GENERAL

AVIS DE MARCHE

AAPC 09 /2010

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : Département de la Haute-Corse

Hôtel du Département - Rond point du Maréchal Leclerc

F - 20405 Bastia cedex 9, Tél : +33 495555779

Email : afilippi@cg2b.fr, Fax : +33 495550237

Adresse(s) internet : http://www.cg2b.fr

Adresse du profil d'acheteur : http://www.achatpublic.com

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires techniques, le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus :

Direction des Infrastructures des Routes et des Transports

Service Routes, à l'attention de M. Chiorboli Gabriel

11, Avenue Jean Zuccarelli, F - 20200 Bastia,

Tél : 0495348185, Email : gchiorboli@cg2b.fr, - Fax : +33 495348181 -

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2010_MBGDIGV20i

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées et Renseignements administratifs : Département de la Haute-Corse

Service Juridique et de la Commande Publique,

à l'attention de M. Filippi Antoine

Rond Point du Maréchal Leclerc - 1er étage

F - 20405 Bastia Cedex 9, Tél : +33 495555779,

Email : afilippi@cg2b.fr, Fax : +33 495550237

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2010_MBGDIGV20i

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Collectivité territoriale - Services généraux des administrations publiques - Département de la Haute-Corse.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : FOURNITURE DE GRANULATS DESTINES A L'ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution : Achat de Fournitures

Lieu principal d'exécution : Réseau routier départemental. Code NUTS : FR 832

II.1.3) L'avis implique : la mise en place d'un accord cadre

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre : Accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre, (reconductions comprises) : 48 mois.

Fréquence et valeur des marchés à attribuer : L'exécution du marché sera réalisée par l'émission d'un bon de commande à chaque survenance du besoin.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : Fourniture de granulats destinés à l'entretien routier

II.1.6) Classification CPV : 14210000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

II.1.8) Division en lots : Oui. Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.1) Quantité ou étendue globale : Fourniture / fourniture et transport de sable de classe granulaire 0/4 et de gravillons de classe granulaire 4/6,3 et 10/14.

Montant minimum et maximum annuel (en euros TTC) :

Lot 1 : Secteurs du territoire de la subdivision de Bastia-Cap-Golo : 6500 euros / 26.000 euros

Lot 2 : Secteurs du territoire de la subdivision du Centre : 6000 euros / 24.000 euros

Lot 3 : Secteurs du territoire de la subdivision du Sud : 5000 euros / 20.000 euros

Lot 4 : Secteurs du territoire de la subdivision de Balagne : 3500 euros / 14.000 euros

II.2.2) Options (au sens communautaire) : Oui. Le marché pourra faire l'objet de 3 reconductions sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

II.3) Durée de l'accord cadre : La durée de l'accord cadre est fixée à 12 mois à compter de sa notification (48 mois reconduction comprises). Chaque bon de commande précisera les délais de livraison des fournitures dont il fait l'objet.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Il ne sera pas procédé à une retenue de garantie.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur les fonds propres du Département. Paiement à 30 jours par virement au moyen d'un mandat administratif. Il n'est pas prévu de versement d'une avance. Les prestations faisant l'objet du marché sont réglées par application des prix unitaires. Les comptes seront réglés mensuellement suivant les dispositions du CCAG Fournitures Courantes et Services. Les prix du marché sont révisables.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement solidaire Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agis-

sant à la fois en qualité de candidats individuels et/ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non

III.2) Conditions de participation et Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

- Copie du ou des jugements prononcés en cas de condamnation ;

- Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;

- Attestation de satisfaction aux obligations fiscales et sociales au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation ;

- Attestation de régularité au regard des articles L5212-2, L5212-5 et L5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

III.2.2) Capacité économique et financière :

- La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

- La déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

III.2.3) Capacité technique :

- la déclaration de conformité CE des granulats (conformément aux dispositions définies à l'annexe ZA partie ZA.2.2 des normes NF EN granulats) ;

- la copie de l'arrêté en cours de validité autorisant l'exploitation des carrières proposées par le candidat pour la production des granulats fournis dans le cadre de la présente procédure.

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Une liste des principales prestations exécutées au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution, indiquant les montants, époques, lieux d'exécution ;

- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique (en adéquation avec l'objet du marché) dont le candidat dispose

- Si l'offre est présentée par un groupement, la justification des capacités des opérateurs économiques, apportant la preuve que le candidat mandataire en disposera pour l'exécution du marché.

Pour répondre, les candidats utiliseront les nouveaux formulaires DC1 et DC2 qui leurs sont remis avec le dossier de consultation (Précisions données au règlement de la consultation).

III.2.4) Marchés réservés : Non

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

1. Prix : 70 %

2. Valeur technique : 30 %

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : AAPC 09 /2010

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 21 janvier 2011 à 12 h

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Il s'agit d'un marché à caractère périodique : Oui (Date de publication envisagée du prochain avis : 1^{er} semestre 2015)

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

VI.3) Autres informations : Au regard du droit national français, il s'agit d'un marchés à bons de commande avec montants minimum et maximum (art.77 du CMP). Outre la version papier, les candidats peuvent également obtenir gratuitement la version dématérialisée du dossier de consultation. Une réponse électronique est autorisée selon les modalités indiquées au règlement de la consultation. Les offres devront être exprimées en euros. Les sous critères et éléments d'appréciation du critère « valeur technique » ainsi que les barèmes de notations des critères de jugement des offres sont indiqués au règlement de la consultation chapitre 6.2.

VI.4.1) VI.4.3) Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Bastia, Villa Montepiano

20407 Bastia cedex, . Tél : +33 495328866.

Mail : greffe.ta-bastia@juradm.fr.

Fax : +33 495323855. URL : <http://www.ta-bastia.juradm.fr>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 07/12/2010

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 21 janvier 2011 à 12 h 00

Le Président,

15

OFFICE NOTARIAL SCP MAMELLI

Résidence Santa Catalina

Saint-Florent (Haute Corse)

Tél : 04.95.37.06.00 - Fax : 04.95.37.05.58

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 20 octobre 2010, les associés ont pris acte de la décision prise par Monsieur Blaise PANZANI, demeurant à Saint-Florent (20217), de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 20 octobre 2010. Ils ont décidé de nommer pour une durée illimitée, en qualité de nouveau gérant pour le remplacer Madame Pascale PANZANI épouse MAESTRACCI, demeurant à Saint-Florent (20217) Lieudit "Tettola".

Pour avis, Le gérant.

63

AVIS DE MODIFICATION

Dans l'annonce légale n°23, parue dans "l'informateur corse nouvelle" semaine de 8 au 14 octobre 2010, n°6333 concernant la formation d'une Société à Responsabilité Limitée ayant pour l'objet l'exploitation d'un salon de coiffure.

Il fallait lire :

Mlle Pagano a fait apport de 1000 euros et Mlle Maraninchi a fait apport de 1000 euros.

Ensemble constituant le capital social de 2000 euros

Et non : Mlle Pagano a fait apport de 4000 euros et Mlle Maraninchi a fait apport de 4000 euros.

Ensemble constituant le capital social de 8000 euros

44

SARL SEMAT

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1000 euros

Siège : 2, rue Borgo - 20100 Sartène

RCS Ajaccio : 50492883900027

DEMISSION DE GERANT

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 15/10/2010, il a été pris acte de la démission de Mademoiselle Tamburini Marina, de ses fonctions de gérant. Monsieur Tamburini Sébastien né le 12.06.1978 à Sartène demeurant, 2, rue borgo, 20100 Sartène est nommé gérant associé de la société.

Pour avis,
la gérance.

40

ANDREA PRESSE

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 2000 euros

Siège : 46, A, La Paratella Casa Andrea

20110 Propriano (Corse)

512 963 968 RCS Ajaccio

Suivant procès-verbal d'assemblée générale mixte du 30 juin 2010, il résulte que :

- L'associée unique statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis,
le représentant légal.

CONSEIL GENERAL

**DECLASSEMENT DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE
n°111 section comprise entre le nouveau parc de stationnement de
"Cala di Reta" et sa partie terminale de "la PARATA" (sur 600 ml)**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'une enquête publique relative au projet de déclassement de la Route Départementale n°111 dans sa section comprise entre le nouveau parc de stationnement de "Cala di Reta" et sa partie terminale de la "Parata" (sur 600ml) sera ouverte en mairie d'AJACCIO le LUNDI 20 DECEMBRE 2010, en application d'un Arrêté de Monsieur le Président du Conseil Général de la Corse du Sud en date du 2 décembre 2010.

A été désigné comme Commissaire Enquêteur **Monsieur Dominique GAY**, Ingénieur divisionnaire des T. P. E.

Les intéressés pourront jusqu'au VENDREDI 7 JANVIER 2011 inclus prendre connaissance du dossier aux heures habituelles d'ouverture des bureaux (sauf samedis, dimanches et jours fériés) et consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser, par écrit, au Commissaire Enquêteur (en mairie d'AJACCIO).

Le Commissaire Enquêteur recevra le public à la mairie d'AJACCIO les Mercredi 29 décembre 2010 de 9 heures à 12 heures et vendredi 7 janvier 2011 de 14 heures à 17 heures.

A l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre sera clos et transmis dans les 24 heures au Commissaire Enquêteur qui sera tenu de remettre son rapport et son avis motivé au Président du Conseil Général dans un délai maximum de trente jours. Un exemplaire de ce rapport établi à l'issue de l'enquête ainsi que ses conclusions pourront être consultés au Département de la Corse du Sud (Service des Acquisitions Foncières) ainsi qu'à la Mairie d'AJACCIO.

76

COMMUNE DE BORGO

AVIS AU PUBLIC

- Exploitation d'une déchetterie, d'une plate forme de récupération et de stockage de métaux ;
- Agrément pour l'exploitation d'installations de stockage, de dépollution et démontage de véhicules hors d'usage ;

(Installation classée pour la Protection de l'Environnement)

Le Préfet de la Haute-Corse,

Informe le public que par arrêté du 22 novembre 2010, la SARL Environnement Services a été autorisée à exploiter une déchetterie, une plate forme de récupération et de stockage de métaux et a obtenu l'agrément pour l'exploitation d'installations de stockage, dépollution, démontage de véhicules hors d'usage.

Cet établissement soumis à autorisation relève des rubriques 2712, 2713, 2710 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Conformément aux dispositions de l'article R.512-39 du Code de l'Environnement, cet arrêté est tenu à la disposition du public, en Mairie de Borgo, où il peut être consulté par toute personne intéressée, ainsi que sur le site internet de la préfecture. (www-haute-corse.pref.gouv.fr).

78

SIVOM DE LA MARANA

Identification de l'organisme qui passe le marché :

SIVOM de la Marana
Route de l'Aéroport
BP 027 - 20290 Lucciana

Procédure de passation : Procédure adaptée passée en application de l'art. 28 du CMP

Structure du marché : Le présent marché est un marché à bons de commande en application du premier alinéa de l'article 71 du Code des Marchés Publics. Il est passé pour une période de 1 an renouvelable 2 fois sans que sa durée totale puisse excéder 3 ans

Objet du marché : Travaux de maintenance de l'étagage de compression de la Station d'épuration de la Marana

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Prix global de la prestation (60%)
- Offre technique (40%)

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires d'ordre administratif peuvent être obtenus :

SIVOM de la Marana
Tél : 04 95 58 40 40 - Fax : 04 95 58 40 49
email: juridique@sivomdelamarana.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus :

SIVOM de la Marana
Tél : 04 95 30 67 15 - Fax : 04 95 33 56 69
email: marana.assainissement@orange.fr

Date limite de réception des offres : Vendredi 7 janvier 2011

Date d'envoi de l'avis à la publication : Mercredi 8 décembre 2010

79

SIVOM DE LA MARANA

Identification de l'organisme qui passe le marché :

SIVOM de la Marana
Route de l'Aéroport
BP 027 - 20290 Lucciana

Procédure de passation : Procédure adaptée passée en application de l'art. 28 du CMP

Objet du marché : Réfection du décanteur lamellaire de la Station d'Épuration de la Marana

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Valeur technique de l'offre (60%)
- Prix des prestations (40%)

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires d'ordre administratif peuvent être obtenus :

SIVOM de la Marana - Tél : 04 95 58 40 40 - Fax : 04 95 58 40 49
email: juridique@sivomdelamarana.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus :

SIVOM de la Marana - Tél : 04 95 30 67 15 - Fax : 04 95 33 56 69
email: marana.assainissement@orange.fr

Date limite de réception des offres : Vendredi 7 janvier 2011

Date d'envoi de l'avis à la publication : Mercredi 8 décembre 2010

82

COMMUNE DE SANTA REPARATA DI BALAGNA

AVIS DE PUBLICITE

La commune de **SANTA REPARATA DI BALAGNA**, par délibération du Conseil Municipal en date du 27 novembre 2010 a approuvé la révision simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

La délibération est affichée en Mairie.

Le dossier de P.L.U est à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.

Le Maire,
Ange-François VINCENTELLI.

81

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 2 décembre 2010 il a été constitué une société

Dénomination sociale :

KARO

Siège social : RES JARDINS DE TOGA BAT F, CHEMIN DU FURCONE, 20200 BASTIA

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 1000 euros

Objet social : La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location du logement situé Résidence Campo Meta - 20600 Furiani, ou toute autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir à la et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social

Cogérant : Monsieur JEAN-CHRISTOPHE MAINETTI, 116 ROUTE DU CAP, IMM. LE ZEN, 20200 SAN MARTINO DI LOTA

Cogérant : Mademoiselle CAROLE BOUCHON, 116 ROUTE DU CAP, IMM. LE ZEN, 20200 SAN MARTINO DI LOTA

Cessions de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.

Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

83

SCI TISINA

SCI au capital de 12.000 euros
Siège : Chez Mme de Cockere
Pompa Florence
Poggiale - 20114 Figari
RCS Ajaccio : 479816522

Avis est donné de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 novembre 2010, à compter du 30 novembre 2010. Monsieur Watier Pascal, né le 1 avril 1963 à Agadir (Maroc), domicilié Poggiale 20114 Figari, célibataire de nationalité française a été nommé par l'assemblée en qualité de liquidateur bénéficiant des pouvoirs les plus étendus pour terminer les affaires en cours et en conclure de nouvelles le cas échéant, ainsi que pour réaliser l'actif et acquitter le passif.

En outre, le siège de la liquidation a été fixé à Poggiale, 20114 Figari.

Dés lors toute correspondance devra être envoyée à cette adresse, de même que les actes et documents relatifs à la liquidation.

Le dépôt légal des actes et pièces relatifs à l'opération de liquidation s'effectuera au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Le liquidateur.

ABONNEZ-

VOUS

A "L'INFORMATEUR
CORSE NOUVELLE"

6 MOIS = 32 euros

L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

TEL : 04 95 32 04 40

FAX : 04 95 32 02 38

23

B. LEONELLI

Avocat - 40, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04.95.31.69.67
Télécopie : 04.95.32.79.15

**VENTE DE FONDS
DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 30 novembre 2010, enregistré à Bastia le 01 décembre 2010, Bordereau N° 2010/1262, Case N° 11, la Société «VALERY PANIFICATION» SARL au capital de 22.867,35 euros dont le siège est à Bastia (20200) 21, Rue César Campinchi à la société «EURL BOULANGERIE DU THEATRE», SARL au capital de 1.000 euros dont le siège est à Villa Stella Maria - Route du Village (20620) Biguglia, un fonds de commerce de Boulangerie, Pâtisserie, confiserie à l'enseigne «U CURCONE» exploité à Bastia (20200) 21, Rue César Campinchi, moyennant le prix de 190.000,00 euros, s'appliquant :
- Aux éléments incorporels pour la somme de 170.930,00 euros ;
- Au matériel pour la somme de 19.070,00 euros ;
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 30 novembre 2010.
Les oppositions seront reçues auprès de Maître B. LEONELLI, avocat à Bastia (20200) 40 Bd Paoli, où il a été fait à cette fin, élection de domicile.
Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion. L'Acquéreur.

07

VENTU DI FIORI

SCI au capital de 1000 euros
Résidence Le Riviera, Rue Paratojo,
20200 Bastia - 490802741 R.C.S. Bastia

Durée : 99 ans
Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 novembre 2010 il a été décidé de transférer le siège social de la société au **9, boulevard Auguste Gaudin, 20200 Bastia** à compter du 30 novembre 2010.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

36

Suivant acte SSP en date du 1er novembre 2010 à Olivese et enregistré à Ajaccio, Mlle Marie Onelia Ballerini demeurant à Olivese a donné en location gérance pour une durée de trois ans à Mme Poli Jeanne Jacqueline, mur et fond de commerce Snack Pizzeria à l'enseigne "Les Tilleuls" lieu dit Carabonu Olivese 20140 enregistré au RCS à Ajaccio sous le N° 330-215-757 à compter du 01/11/2010.

55

**SOCIETE DES EAUX
DE CORSE**

SCA au capital de 100.000 euros
Centre Commercial Castellani
Quartier Saint Joseph - 20700 Ajaccio
R.C.S Ajaccio 514 709 211

Aux termes des décisions du 15 novembre 2010, les associés commandités ont décidé de nommer Monsieur BIZIEN Gilbert demeurant 181 bis rue du buisson 59000 Lille, en qualité de gérant en remplacement de CAMPOS Jean Marc démissionnaire.
Aux termes du PV de l'AGM du 23 novembre 2010, l'assemblée générale a décidé de nommer Monsieur LOMBARD Cyrille demeurant 30 avenue de la Corniche Fleurie Bat A2 06200 Nice en qualité de membre du conseil de surveillance en remplacement de DE ROUVROY Guillaume.

Pour avis.

09

Cabinet RETALI-GENISSIEUX

Avocats Associés - 39, Boulevard Paoli - 20200 Bastia

**VENTE AUX ENCHERES
PUBLIQUES****AU PALAIS DE JUSTICE DE BASTIA****LE 13 JANVIER 2011 à 11 HEURES****COMMUNE DE TAGLIO ISOLACCIO**

(Haute-Corse) lieudit Casanille : dans un immeuble cadastré
Section A n°s 842 et 843, les lots ci-après :

1er LOT : Un appartement composé de 4 pièces, cuisine et salle de bain, formant les lots 228 et 229 du règlement de copropriété

MIS A PRIX : 60.000 euros

2ème LOT : Un appartement composé de 2 pièces et salle de bain, formant le lot 230 du règlement de copropriété

MIS A PRIX : 38.112 euros

Pour tous renseignements concernant les conditions de la vente s'adresser au cabinet ci-dessus ou au Greffe du Tribunal de Grande Instance de BASTIA Palais de Justice Rond Point Moro Giafferi.

01

**AVIS D'OUVERTURE
D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE****PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE
PUBLIQUE ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE
CONJOINTE EN VUE DE L'AUTORISATION DU PROJET****D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE****DE LA COMMUNE D'ALTIANI****Captages de CIRCULU et de SPICCIA****(commune d'ALTIANI) ;****Forages d'AGHJA ALTA et de FOCICCHIA****(commune de FOCICCHIA) ;****Captage de PADULE****(commune d'ALTIANI et de FOCICCHIA) ;****2ème insertion,**

Le Préfet de Haute-Corse, informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral n° 2010-308-0001 en date du 04 novembre 2010, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune d'ALTIANI, avec établissement des périmètres de protection du captage sus visé.

Les pièces du dossier seront déposées en **mairies d'ALTIANI et de FOCICCHIA**, pendant 16 jours du **mardi 07 décembre au mercredi 22 décembre 2010 inclus**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celles-ci.

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en Mairie, ou adressées par écrit avant la date de clôture de l'enquête, au Maire ou au Commissaire Enquêteur qui les joindront aux registres.

Mme Laetitia ISTRIA, désignée comme Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

- **Mairie d'ALTIANI - 20270 Altiani**

* mercredi 15 décembre 2010 de 14h à 17h

* mercredi 22 décembre 2010 de 14h à 17h

- **Mairie de FOCICCHIA - 20212 Focicchia**

* mardi 7 décembre 2010 de 14h à 17h

* mercredi 15 décembre 2010 de 9h à 12h

A l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis.

Copies du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur seront déposées pour y être tenus pendant un an à la disposition du public, en mairies d'ALTIANI, de FOCICCHIA, et au Guichet unique de l'Eau (DDTM - 8, Bd Benoît Danesi, BP 187 - 20411 Bastia Cedex 9).

Toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la Loi du 17 juillet 1978, relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à Corte, le 10 novembre 2010
Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet de CORTE,
Tony CONSTANT.

14

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Alata en date du 30 novembre 2010, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes
Forme : Société Civile Immobilière
Dénomination : **SEGIMMO**
Siège social : Mezzavia (Corse) Lotissement de Trova, Commune d'Alata
Objet : L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis. Et plus généralement la propriété et la gestion de tous immeubles on droits immobiliers. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutilités à la société au moyen de vente, échange ou apport en Société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1000 euros

Gérance : - Monsieur Dominique SERRA, demeurant à Alata (Corse) Lotissement de Trova

Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,
Le gérant

27

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Paris en date du 5 décembre 2010, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **OSMEAUX**

Siège social : Piana (Corse) Plage d'Arone - Lieudit Carrio

Objet : Toutes activités nautiques, aquatiques et sub-aquatiques.

Centre de plongée, location de matériel de plongée et vente de matériel de plongée et articles de plage.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 20.000 euros

Gérance : Monsieur Arnaud Etienne Alessandri, demeurant à Ajaccio (Corse) Résidence Plein Soleil Immeuble Le Samos, route des Sanguinaires,

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio

Pour avis et mention, la gérante.

57

SELARL ABPM AVOCATS

HOLDIPARC, 5 Rue Bellum Villard
Parc Tertiaire de La Croix - 60205 Compiègne

SOCIETE CIVILE**FAMILIALE JC**

Société Civile au capital de 10.000 euros
Siège social : 17, rue des Oliviers
20137 Porto-Vecchio
519 659 452 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération en date du 22 janvier 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé en qualité de co-gérants, pour une durée indéterminée :

- Melle Audrey CIABRINI demeurant Lieudit Molino a vento - rue du Stazzale - 20137 Porto-Vecchio ;

- M. Guillaume CIABRINI demeurant Lieudit Molino a vento - rue du Stazzale - 20137 Porto-Vecchio ;

Pour avis,

SUBSTITUTION TRANSFERT

Suivant acte reçu par devant Maître Nathalie Berkani en date du 28 mai 2010, la Société des Pétroles SHELL, S.A.S au capital de 640.104.744 euros dont le siège social est à Colombes Cedex (92708), les Portes de La Défense, 307 Rue d'Estienne d'Orves, immatriculées au RCS de Nanterre sous le n° 780 130 175 ("Shell") a cédé à la Société VITO Corse, S.A.S au capital de 1.000.000 euros, sise Esplanade Forum du Fangu - Avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA, immatriculée au RCS de Bastia sous le n° 518 094 784, dont le siège social est à 100 Terrasse Boieldieu, Tour Franklin, 92800 PUTEAUX ("VITO Corse") les droits et obligations résultant de la convention de sous-traité de concession en date du 19 août 1982 ayant pour objet le droit exclusif d'exploiter la station-service située route du Front de Mer à Ajaccio.

Suivant acte sous seing privé en date à Ajaccio du 20 mai 2010 et à Puteaux du 28 mai 2010, VITO Corse s'est substituée à Shell en qualité de loueur du fonds de commerce de station-service exploité Route du Front de Mer - 20090 Ajaccio, confié en location-gérance à : La SA LUIGI, société au capital de 38 112,45 euros, dont le siège social est Route du Front de Mer - 20090 Ajaccio, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le n°334 076 528, exploitant ledit fonds de commerce, à compter du 1er juin 2010, jusqu'au 30 septembre 2010.

CESSION DE DROIT AU BAIL

Suivant acte SSP en date à Bastia du 18 octobre 2010, M. et Mme Bruno NATALI demeurant Immeuble les Pinsons, Bât. B, rue de la République, 20620 Biguglia.

A cédé à : Mme Maria DE PASSOS FERREIRA, demeurant Résidence de Montesoro, Tour n° 2, 20600 Bastia, Le droit au bail concernant un local sis à Bastia 20600, Immeuble Santa Cruz, Lupino.

Moyennant le prix de 1.000,00 euros l'entrée en jouissance a été fixée au 20 octobre 2010.

Les oppositions éventuelles seront reçues à Bastia 20600, Immeuble Santa Cruz, Lupino.

Pour insertion,

EARL FORCIOLI

RCS Ajaccio : N°378 753 594

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mil dix le 06 décembre, l'assemblée générale extraordinaire régulièrement convoquée, avec à l'ordre du jour, la dissolution de la société par anticipation, s'est réunie au siège de la société, conformément au chapitre VI des statuts article 6.1. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés et au chapitre VIII, liquidation de la société articles 8 et 8.1. Il a été décidé de procéder à la dissolution de la société au 31.12.2010, M. Forcioli Jean-Baptiste associé unique a été désigné liquidateur chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait pour valoir et savoir ce que de droit à Zecavo, le 06 décembre 2010.

Notre Site Internet :
www.corse-information.info

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex
Accès Minitel 3617 Infogreffe

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 30/11/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Giabiconi Joseph Charles
"U Lampione" Moriani Plage
20230 San Nicolao

Activité : Débit de boissons, restaurant
RCS Bastia : A 421 101 247, 98 A 373

Juge commissaire :

M. Ange Louis Guidi

Juge commissaire suppléant :

M. Jacques de Zerbi

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

Par jugement en date du 30/11/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire de :

Rosellini Thierry

Plage de la Roya - 20217 Saint-Florent

Activité : Location de bateaux, véhicules nautiques à moteur....

RCS Bastia : A 382 242 279, 2001 A 227

Juge commissaire :

Mme MA Fouquet

Juge commissaire suppléant :

M. Pierre Ersa

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Par jugement en date du 30/11/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire de :

Oueslati Mohamed

Résidence Sainte Catherine
Bât. B - Lupino - 20600 Bastia

Activité : Peintre en bâtiment

RM : n°394 735 153 (123.94.2B) - Radié

Juge commissaire :

M. Pierre Ersa

Juge commissaire suppléant :

M. Jacques de Zerbi

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Par jugement en date du 30/11/2010, le

Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la liquidation judiciaire de :

Corse Sante (SARL)

Route de la Plaine - Morta

20243 Prunelli di Fiumorbo

Activité : Location, vente de matériel médical

RCS Bastia : B 413 471 103, 97 B 169

Juge commissaire :

M. Jean Paul Poggio

Juge commissaire suppléant :

M. Ange Louis Guidi

Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Par jugement en date du 30/11/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

La SARL Marchioni-Capitano (SARL)

Act. 95, Lot Bevinco

20620 Biguglia

Activité : Entreprise générale d'électricité de plomberie et climatisation

RCS Bastia : B 494 426 422, 2007 B 63

Juge commissaire :

M. Philippe Marchioni

Juge commissaire suppléant :

M. Pierre Ersa

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

Par jugement en date du 30/11/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

Sun Light (SARLU)

rte de la Mer - Moriani Plage

"Bar Philippe"

20230 San Nicolao

Activité : Snack, glacier, débit de boissons

RCS Bastia : B 478 222 177, 2004 B 236

Une procédure de redressement judiciaire

Juge commissaire :

Mme MA Fouquet

Juge commissaire suppléant :

M. Pierre Ersa

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

Pour extrait,

SCP Mes NAPPI-CASANOVA.

Greffiers Associés.

SOLAIREParcPDNI

EURL au capital de 1 euro
Siège : 85, Boulevard Haussmann
75008 Paris
502 544 638 RCS Paris

En date du 06 décembre 2010, l'associé unique de la société a décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter celle de :

*** SolairePoggio-di-Nazza**

Et de transférer le siège social du 85, Boulevard Haussmann, 75008 Paris, au Lieu-dit Brancale, BP 51, 20290 Lucciana.

Le gérant de la Société est M. Jean-Pascal Pham-Ba, demeurant 9, rue Peclet, 75015 Paris.

SOLAIREParc2001

EURL au capital de 1 euro
Siège : 85, Boulevard Haussmann
75008 Paris
507 643 310 RCS Paris

En date du 06 décembre 2010, l'associé unique de la société a décidé de transférer le siège social du 85, Boulevard Haussmann, 75008 Paris, au Lieu-dit Brancale, BP 51, 20290 Lucciana.

Le gérant de la Société est M. Jean-Pascal Pham-Ba, demeurant 9, rue Peclet, 75015 Paris.

Par ailleurs, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter celle de :

*** SolaireSartène**

SOLAIREParcVNZI

EURL au capital de 1 euro
Siège : 85, Boulevard Haussmann
75008 Paris
504 443 797 RCS Paris

En date du 06 décembre 2010, l'associé unique de la société a décidé de transférer le siège social du 85, Boulevard Haussmann, 75008 Paris, au Lieu-dit Brancale, BP 51, 20290 Lucciana.

Le gérant de la Société est M. Jean-Pascal Pham-Ba, demeurant 9, rue Peclet, 75015 Paris.

Par ailleurs, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale et d'adopter celle de :

*** SolaireVenzolasca**

La location gérance consentie par Monsieur BONOMO Giovanni à la SARL MENUISERIE EBENISTERIE ARTISANALE DU FIUM'ORBO, suivant acte sous seing privé en date du 3 septembre 1998, du fonds de commerce de fabrication et pose de menuiseries traditionnelles, poses de menuiseries préfabriquées, achat et vente de tous matériaux bois, compris ameublement, situé ZI DE MIGLIACCARIU - 20243 PRUNELLI DI FIUM'ORBU, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA sous le numéro 313 489 023, a été résilié le 30 septembre 2010.

PHARMACIE DU FINOSELLO

SARL en liquidation
Au capital de 663.153,22 euros
Siège : Avenue MI Lyautey
Imm. Massena III - Ajaccio (Corse)
420390544 RCS Ajaccio

L'associée unique par une décision en date du 10/11/2010, a approuvé les comptes de liquidation, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS Ajaccio.

Pour avis,
La liquidatrice.

COMMUNE DE PIETRACORBARA

AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse de l'organisme acheteur :

Commune de PIETRACORBARA - Hameau Oreta

20233 PIETRACORBARA

Tél. : 04.95.35.20.59

Fax : 04.95.35.28.31

Mail : mairie.pietracorbara@wanadoo.fr

Objet du marché :

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la désignation du Maître d'œuvre et des différents prestataires intervenant à la réalisation du projet de construction de 4 logements et de 19 places de parking sur la commune de PIETRACORBARA, hameau de Pietronacce.

Procédure de passation :

Procédure adaptée Article 28 du CMP

Justifications à produire dans le cadre de la candidature :

Application des articles 43, 44, 45 et 46 du CMP

Date limite de réception des offres : Lundi 3 janvier 2011 à 12 h 00

La lettre de Consultation est à retirer auprès du Maître d'Ouvrage.

Les offres seront transmises sous pli cacheté, recommandé avec accusé de réception adressées à Monsieur le Maire de PIETRACORBARA ou remise contre récépissé de dépôt.

Date d'envoi à la publication :

Mercredi 8 décembre 2010

Le Maire,

Championnat d'Europe de Cross, à ALBUFEIRA au Portugal

Mourad Amdouni

Avec l'Equipe de France sur le Podium ?

Nombreux sommes-nous à y croire autant qu'à le souhaiter. Avec Mourad Amdouni rien ne paraît impossible. Depuis Cap Breton, Mourad affiche sérénité et concentration. Son passage, en Corse, l'a conforté sur ses bases.

Et la visite, à **Cap Breton** de l'idole de la **France** des années soixante et qui le demeure pour beaucoup de français, aujourd'hui comme hier, **Michel Jazy**, a donné à **Mourad** un supplément d'élan!

En **Corse**, **Mourad** est déjà dans le cœur de tous ceux qui suivent le sport et de celles et de ceux que «son rêve» ne laisse pas indifférents. Nombreux sont les **Corses** de toutes conditions, à attendre le verdict, en provenance d'**Albufeira**, un peu comme la **France** était suspendue aux nocturnes de **Saint-Maur**, après la finale de **Rome** ou de celle de **Tokyo** quand **Michel Jazy** et ses camarades enflammaient les esprits et les cœurs et enrichissaient l'imaginaire de la **France** en attente de à leurs exploits.

Albufeira, après **Hengheloo**, ou **Toro**, place la barre très haut pour Mourad privé de **Barcelone** cet été, et qui retrouve l'élite internationale après sa **demi-finale du Mondial à Berlin**, le 21 Août 2009 !

Albufeira offre l'occasion à **Mourad Amdouni** de prendre véritablement, non seulement la tête d'une génération prometteuse, mais d'imprimer sa marque, dans le concert des



Mourad avec son entraîneur Hafid Hammaoui, sur la piste du Complexe sportif de Montesoro

plus grands du demi-fond! L'**Equipe de France** dans son sillage doit retrouver les sommets de l'**Europe**. Elle en a les moyens. Puissent-ils, tous ces athlètes de talents, œuvrer ensemble pour apporter aussi une victoire collective

Echos... Echos... Echos...

- **Abdelhafid Hammaoui**, l'entraîneur de **Mourad** rejoindra **Albufeira**, le samedi 11 décembre, en compagnie du président de l'**Athlétic Jeune Bastia** et de **Mourad Asettati**.

- A **Corte**, lors des **Championnats d'Académie**, belle moisson pour les athlètes déjà connus comme les vainqueurs, **Anas Zaïd** (benjamin), **Laura Moracchini** (benjamine), **Léa Moncirovi** (minime), **Majid Arbib** (cadet), **Candice Giudicelli** (cadette), **Pablo Casalta** (junior). Sans compter leurs dauphins sur les podiums, **Stéphane Bordevie** (3^{ème} Bg), **Claire Goldwin** (2^{ème} Bf) ; **Nabil El Yaagoubi** et **Anthony Waldy** (2^{ème} et 3^{ème} Mg) ; **Karim Chabouchi**, **Jean Pieraccini**, **Samir El Moussaoui** (3^{ème}, 5^{ème}, 7^{ème} cadets), ou **Aurélien Gil**, **Kévin Sola** (2^{ème} et 7^{ème} juniors), **Zeyna Diallo**, **Isis Carton**, **Anastasia Maestracci** (3^{ème}, 4^{ème} et 8^{ème} cadettes)...

<http://ajb.athle.org>

Cross du colt

Najia Boutiche (COLT) et Brahim Nassi (AJB), en solitaires...

La météo n'est pas venue contrarier le **Cross** organisé, à partir du **stade de Lecci**, par l'équipe du Président **Marcel Marchetti**. Et, comme d'habitude, en sport, les absents auront eu tort, car la qualité était au rendez-vous !

En effet, mais **Mourad Amdouni**, est passé saluer les organisateurs et les athlètes présents démontrant que, désormais, comme pour ses camarades de Club, ce qui se passe, ici, l'intéresse !

Brahim Nassi, à l'aise

L'espoir **Brahim Nassi** s'est imposé dans la **course des AS**, avec panache devant le Vétéran **Pierre Bonny** du **running Furiani** et **François Pietri** de l'**A.J.B.**

Dans cette course, il convient de relever la performance du vétéran 4, **Maurice Moscardini**, toujours bien en jambes. Chez les Féminins, la talentueuse et charmante, **Najia Boutiche**, tout comme **Brahim Nassi**, chez les hommes, a pris rapidement le commandement de la course et mis des distances avec ses poursuivantes, **Martine Reigner** de l'**ASPTTA Ajaccio** et **Elisabeth Caveu** de l'**A.J.B.** La marcheuse **Rkly Chachour** de l'**A.J.B.** a effectué à cette occasion un bon galop d'entraînement. Chez les Jeunes, tous les favoris et les athlètes susceptibles de faire un podium étaient exact à ce rendez-vous. L'**Athlétic Jeunes Bastia**, comme lors du précédent **Cross**, le 14 novembre, a confirmé tant sur le plan individuel que par équipes.

Judo Club Lucciana

Un tournoi très passionnant

Cette manifestation organisée par le JUDO Club de LUCCIANA a été très appréciée.

Plus de 170 participants (enfants de la catégorie poussins nés en 2001, 2002 et 2003) ont prouvé dans la magnifique salle du **collège Mathieu Nucci** leurs capacités et ont séduit les représentants des 18 clubs arrivés des quatre coins de **Corse**. Ils ont aussi fait plaisir au nombreux public composé de parents et d'amis qui les a constamment applaudis.

Le tournoi se déroulait au sol et portait le nom de «Newaza»

Tous ces jeunes travaillent sur deux ateliers : l'un appelé «*liaison de boussole*», l'autre «*partenaire en position quadrupédique*».

On signalera aussi que l'arbitrage était dirigé par les jeunes minimes des différents clubs qui prépareront plus tard l'entrée au corps arbitral régional.

Eugène Nemesi et **Lucien Desanti**, ravis, rappellent également que cette fête fut grandiose.

Si l'an dernier ce tournoi avait été convaincant avec les 130 enfants présents, cette fois ce furent 170 gamins qui se présentèrent, soit 40 supplémentaires. C'est tout de même phénoménal. Cela démontre que le **Judo Club Luccianais** est apprécié partout et voilà qui est remarquable.

Le président **Dominique Zattara**, toujours passionné par tous ces jeunes, continue à stimuler tous ces enfants.

Soutenu par deux éducateurs de renom, à savoir **Eugène Nemesi** et **Lucien Desanti**, il peut être fier des résultats du Club. En effet ce dernier tournoi a été étincelant et a connu un très grand succès.

Pour conclure, **Eugène Nemesi** regrettait qu'une partie des clubs n'ait pu assister à la remise des médailles en raison d'un temps très défavorable qui a obligé ces derniers à repartir chez eux.

Déçu, il qualifiait cette décision de «*logique*» et il en tiendra compte pour que tout se passe différemment à l'avenir. Les autres, proches de leur domicile, purent assister jusqu'au bout à la remise des médailles de cette magnifique journée.



Les Médailles d'Or

Guerra Mathieu 48 pts - **Casanova Clara** 44 pts - **Serre Ange** 44 pts - **Bruschini Dominique** 42 pts - **Abderrhamani Yazid** 40 pts - **Machut Léo** 40 pts - **Falzone Antony** 38 pts - **Murati Quentin** 38 pts - **Ferrandis Pierre-Louis** 36 pts - **Mattei Pauline** 36 pts - **Abtitoui Maleck** 34 pts - **Colonna Xavier** 34 pts - **Macelin Romain** 34 pts - **Mattei Tony** 32 pts - **Deschamps Sacha** 31 pts - **Belloti Julie** 28 pts - **Cormi Rémi** 28 pts - **Deschamps Liona** 28 pts - **Fontana Romain** 26 pts - **Laillet Michael** 26 pts - **Loussalez Thimothé** 26 pts - **Pasqualini Thierry** 26 pts - **Theyssier Lucie** 25 pts - **Laachir Ayman** 24 pts - **Moracchini Savériu** 24 pts - **Brechier Pierre-François** 22 pts - **Combes Mateu** 22 pts - **Lucchesi Saveria** 22 pts - **Dos Santos Eva** 20 pts - **Gueraud Enzo** 20 pts - **Lorge Rignanese Adrien** 20 pts - **Sollacaro Pierre-Louis** 20 pts - **Torracinta Guillaume** 20 pts - **Tournemine Laury** 20 pts - **Goncalves Lilan** 19 pts - **Faress Bilal** 18 pts - **Leporati Matéo** 18 pts - **Chiabrini Johnathan** 18 pts - **Martelli Lisa** 18 pts - **Pansier Fraunie Ghjuliana** 18 pts - **Scalas Léna** 18 pts - **Chedmail Bryan** 16 pts - **Colombani Ange-Marie** 16 pts - **Gabrielli Jean-Philippe** 16 pts - **Ginocchio Lucas** 16 pts - **Piacentini Téo** 16 pts - **Rovinalti Benoit** 16 pts - **Blanchard Lucas** 14 pts - **Grante Adrien** 14 pts - **Couttet Maeva** 14 pts - **Ginocchi Téo** 14 pts - **Leberet Simon** 14 pts - **Mazzotti Jean-Jacques** 14 pts - **Natalini Andrea** 14 pts - **Vasin Thibaut** 14 pts.



Le groupe des jeunes poussins rassemblés sur le tatami de la Salle Mathieu Nucci.

A Settimana

50^{ème} semaine de l'année

du 10 au 16 décembre 2010

Les fêtes : le 10, Romaric - le 11, Daniel - le 12, Jeanne-Françoise de Chantal, Corentin - le 13, Lucie - le 14, Odile - le 15, Ninon - le 16, Alice.

50^{esima} settimana di l'annu

da u 10 a u 16 dicembre 2010

E feste : u 10, Rumaricu. Eulalia di Merida - u 11, Daniele - u 12, Ghjuvanna - u 13, Odilia. Lucia - u 14, Agnellu. Ghjuvanni di a Croce - u 15, Valerianu - u 16, Albina. Aldelaide.

L'info insolite

T-shirts interactifs

Deux designers japonais viennent de créer une gamme de T-shirts avec lesquels on peut jouer. Ces T-shirts blancs aux motifs noirs comportent des parties en relief ou des ficelles que l'on peut manipuler à souhait. Il est dès lors possible de lever des stores, de nouer des lacets, d'accrocher un stylo à un bloc-notes... On ne sait qu'inventer pour faire vivre ces vêtements et les rendre utiles.

Ecran de glace

Afin de concocter l'écran du futur, l'Université de Tampere en Finlande a collaboré avec des ingénieurs de Nokia pour créer une immense dalle composée de blocs de glace de 50 cm de côté sur 25 cm de profondeur. Derrière ce mur de glace les chercheurs ont placé une lumière infrarouge capable de déterminer la position de la main d'un individu et de retourner le signal vers un ordinateur. Un projecteur renvoie alors une lumière colorée à l'endroit où la main avait été détectée, ce qui permet l'interactivité de l'utilisateur avec cet écran tactile glacé.

Chiens parachutistes

Les Américains comptent utiliser des chiens parachutistes pour être plus efficaces sur le front, en particulier en Afghanistan. Cette technique, déjà utilisée par les Anglais et les Autrichiens, permettrait de reconnaître un terrain inconnu en y envoyant les canidés en mission, dotés d'une caméra accrochée à leur tête. Dès leur atterrissage, les chiens ont pour ordre d'inspecter les lieux afin de détecter les bombes éventuelles. Selon un maître-chien, les animaux seraient équipés d'un masque à oxygène durant leur descente et ne souffriraient nulle-

ment de leur saut en parachute. Cependant, on n'exclut pas que certains pourraient mourir noblement au combat...

Bonne pêche !

Un duo de pêcheurs vient de faire une sacrée pêche dans la rivière de l'Orb, réputée capricieuse et poissonneuse. Alors que les comparses s'attendaient à une journée de pêche ordinaire, c'est un sacré morceau qui a mordu à leur hameçon... Il aura fallu une bonne trentaine de minutes de lutte acharnée pour que les deux solides gaillards remontent à la surface leur proie : un redoutable silure de 2 mètres 25 de long, pesant 70 kg !

L'ACTU DANS LE RÉTRO

► **Le 11 décembre 2002**, après avoir dévié de sa trajectoire lors de son lancement, «Ariane 5 Plus» explosait en plein vol.

► **Le 12 décembre 2002**, on présentait officiellement le nouveau permis de conduire français, qui n'était plus définitif mais probatoire pour une durée de 2 ans.

► **Le 13 décembre 2003**, Saddam Hussein était capturé dans son ancien fief après 9 mois de traque par l'armée américaine.

► **Le 14 décembre 1980**, à la demande de Yoko Ono, les fans de John Lennon se recueillaient silencieusement en sa mémoire durant 10 minutes, à 14h précises partout dans le monde.

► **Le 15 décembre 2001**, les habitants de la zone Euro commençaient à recevoir la nouvelle monnaie unique.

► **Le 16 décembre 1990**, à Haïti, on fêtait la victoire aux élections de Jean-Bertrand Aristide qui succédait démocratiquement à 30 années de dictature et de terreur.

VAGABONDAGE

J'adore l'idiome cette particularité qui enrichit une langue et, souvent, la rend plus subtile. Tenez, s'il vous plait, essayez de traduire dans une autre langue le fameux «Umbhe» que nous employons, «in lingue nostrale» avec une mimique évocatrice ou cette phrase magique a nulle autre pareille : «quessu sentia nasce l'eraba !» Hé oui chez nous, il se trouve que le verbe «sentir» veut dire entendre tout autant que sentir. C'est la richesse d'une langue

J'ai participé, voici quelques années, grâce à l'appui de Bebert Galloni, alors Maire de Bastia, au baptême d'une rue du nouveau port du nom de José Luccioni, gloire de l'art lyrique et sans doute le plus beau Don José de Carmen, de tous les temps.

Il est bon de marquer, dans le marbre, ceux qui ont fait honneur à leur cité.

Paris s'apprête à baptiser une petite rue qui mène à l'Olympia du nom de Bruno Coquatrix...

Juste retour des choses, lui qui a ouvert la voie à de nombreux artistes aujourd'hui célèbres voire mythiques.

Avez-vous remarqué que la plupart du temps, lorsque l'on se quitte, au lieu de dire «au revoir» on lance «Ciao» et les continentaux appuient sur le «O» final alors que nous, nous le prononçons à peine. Mais d'où vient ce «Ciao» ? Eh, bien tout simplement de Sciao, esclave ou plutôt «serviteur» Ainsi vous dites tout simplement à votre interlocuteur «je suis à votre serviteur» Alors «ciao a voi tutti»

Connaissez-vous cette «strufuletta» bastiaccia de ce bègue qui avait vraiment du mal à enclencher un discours et qui devait annoncer une nouvelle à un ami ?
- O Anto... A to... A to... ma... aaa... Ato... ma... A to
- Aio cantala se un poi parla... Et le tartaghiu ou ghiargu selon le nord ou le sud de lancer à gorge déployée :
- A to Mama he morta !

Toussaint Lenziani

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle

① Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com

Retour en images sur un week-end gourmand en Alisgiani

Treize ans déjà que le week-end gourmand «châtaigne passion» nous régale de ses menus gastronomiques à l'auberge Chez François à Ortale.

Une auberge entièrement rénovée qui s'est offerte cette année comme le lieu adéquat pour accueillir la manifestation. Tout était parfaitement maîtrisé, de la mise en place au dressage des plats sortis de la cuisine où **Vincent Tabarani**, met sa touche de professionnel au service d'une cuisine à la fois authentique et originale. C'est ce qui fait le charme de ce **week-end gourmand** qui donne deux aspects bien distincts à son affiche. Un brin de sophistication aux tables garnies de l'auberge, et du naturel bien de saison à l'espace gourmand où se déguste «*pulenda è figatellu*». Avec, pour dénominateur commun, la châtaigne et le développement d'une filière reconnue aujourd'hui à travers deux structures, le **Groupeement Régional des Producteurs et Transformateurs de Châtaignes et Marrons Corses** et le **Syndicat de défense et de promotion de l'AOC «Farine de châtaigne corse-Farina castagnina corsa»**.

Deux structures qui oeuvrent dans une démarche de qualité, à laquelle adhère de fait l'association **A Bussinca** présidée par **Danielle Bonifaci**, organisatrice de ce week-end.

Le public, quant à lui, a une fois encore eu l'occasion de se divertir et de se régaler de la châtaigne et de ses multiples saveurs qui se conjuguent avec bonheur dans une kyrielle de produits dérivés, et dont l'espace gourmand s'est fait la vitrine.



Pulenda et figatellu au point chaud



L'espace gourmand regroupait de multiples produits dérivés de la châtaigne



Les tables gourmandes se partagent en famille



Une sortie incontournable

François Filippi

Élevé au grade de Chevalier dans l'ordre national du mérite

C'est en qualité de professionnel du monde agricole que François Filippi s'est vu dernièrement décoré de la médaille de Chevalier dans l'ordre national du mérite. Une cérémonie intime, organisée dans les salons de «La Madrague», avec sa famille, ses amis, quelques élus et militants du monde agricole.



Jean Baggioni vient d'accrocher la médaille sur le revers de la veste de François Filippi



Parmi l'assistance, la famille et les amis de François Filippi

C'est Jean Baggioni, ancien président du **Conseil Exécutif de Corse** qui avait pour mission de remettre la médaille au récipiendaire. Mission à laquelle le maire de **Ville di Petrabugnu** a accédé avec beaucoup de joie, en témoignage des liens d'amitié qui unissent les deux hommes depuis l'enfance. L'éloquence du parrain a donné à la cérémonie le ton solennel, la sincérité du discours, et la justesse de l'honneur fait à l'homme du terroir, au professionnel du monde agricole, au syndicaliste, à l'avant-gardiste, dont la carrière d'une diversité remarquable méritait reconnaissance.

L'émotion du moment n'avait d'égale que la fierté des deux hommes de partager cet instant d'estime et de considération mutuelle, sous le regard de **Jean Chiarelli**, président de l'association départementale de l'ordre national du mérite et du porte-drapeau **M. Orsini**.

Le récipiendaire prenait à son tour la parole pour remercier principalement ceux qui lui ont offert d'accéder à cette distinction, le Ministre de l'Agriculture, le **Préfet de la Haute-Corse**, et **Jean-Marc Cermolacce** qui a proposé sa candidature dans le cadre de l'organisation régionale du **Medef Corse**. **François Filippi**, ému et fier, a associé à cet honneur les personnes qui l'entourent dans sa vie privée et professionnelle, notamment sa fille **Marie-Hélène**, son neveu **Toussaint**, dédiant sa décoration à ses parents, **Toussaint** et **Marie Filippi** et à son épouse **Irène**. Verre de l'amitié et apéritif dînatoire étaient dans la continuité de la cérémonie, où chacun s'accordait à souhaiter longue vie à la «**ruche foncière**», la grande et vieille dame qui a traversé les générations dans le respect du travail bien fait, pour devenir au fil des ans une institution, un exemple d'aménagement du territoire, indissociable de l'homme qui venait d'être décoré.

Ours-Pierre Leoni

Chevalier dans l'ordre national du mérite

Par décret du Président de la République en date du 11 novembre 2010, au titre de la défense d'anciens combattants, Ours-Pierre Leoni, maire de la commune de Parata, ancien trésorier et vice-président départemental d'associations d'anciens combattants, a été nommé au grade de Chevalier dans l'ordre national du mérite.

Cette nomination vient récompenser 53 ans d'activités associatives, de services civils et militaires et honore à travers lui et plus particulièrement ses frères d'armes anciens combattants d'Algérie, ses administrés ainsi que son épouse et toute sa famille.

